

## "LE PEUPLE"

Est imprimé et publié par la "Compagnie du Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

| ABONNEMENT |        |         |
|------------|--------|---------|
| Di. tr. de | 1 an   | \$ 0.50 |
| MONTMAGNY  | 1 an   | \$ 0.25 |
| CANADA     | 1 an   | \$ 1.00 |
| ETATS-UNIS | 1 an   | \$ 1.50 |
|            | 6 mois | \$ 0.75 |

## "PROTECTOR" PAYABLE D'AVANCE

La date qui se trouve sur l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sur ce reçu. A partir de janvier 1912, les abonnés à cet avis, jusqu'en janvier 1912 et qu'on est sûr que, si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée, nous aurons nous rendrons service en nous signifiant cet avis. Prière de faire rembourser par nous de poste, on mande s'il y a lieu, (de poste on d'express) à l'ordre de "La Compagnie du Peuple", de Montmagny. Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande de changer l'adresse du journal.

Annuités officielles (à l'insertion, 10c la ligne, insertion subséquente, 5c la ligne).  
Annonces commerciales à long terme: Tarif spécial.

Nécrologes, Mariages, Sépultures, etc.  
M. Jos. C. Hébert, notaire, de Montmagny, est autorisé à percevoir tous comptes d'abonnement et à en donner des quittances.

A LA LEGISLATURE  
DE QUEBEC

## Une prime à la corruption électorale

Ces jours derniers, à part le projet de loi accordant des privilèges exorbitants à la compagnie des tramways de Montréal, projet qui par le fait même de ses demandes vraiment extravagantes, soulève un immense intérêt chez nos honorables députés, d'autres questions importantes, quoiqu'elles n'aient pas provoqué le même intérêt, ont été discutées à l'Assemblée législative.

Ainsi, M. Tellier, le chef de l'opposition, avait présenté un projet de loi destiné à enrayer davantage la corruption électorale. Il semble que nos législateurs auraient dû appuyer avec empressement une réforme qui a pour objet d'améliorer les mœurs politiques dans notre province. Mais non, chose étrange, la députation ministérielle, avec un ensemble qui doit donner à penser, a combattu le projet de loi de M. Tellier. Est-ce donc que le gouvernement, voyant s'amoindrir son emprise sur l'électorat, sent le besoin de donner ses cotées franches à la corruption électorale dont il sera le plus en position de profiter?

On le dirait d'autant plus qu'après avoir rejeté le projet de réforme du chef de l'opposition, les ministériels ont voté une loi qui crée un droit d'appel sur les objections préliminaires et le mérite de la cause dans les procédures en invalidation d'élections. On voit tout de suite quel en peut être l'avantage pour les députés qui obtiennent leur mandat par des moyens qui ne ressemblent pas à des prières.

D'un côté, on refuse de rendre la loi plus sévère contre la corruption électorale. D'autre part, qu'un député, avec la loi actuelle, soit appelé à rendre compte devant les tribunaux des manœuvres illégales qui lui ont valu son mandat, le droit d'appel, que les ministériels viennent d'établir, lui donne à propos le moyen de se moquer de toute procédure en invalidation d'élection.

En effet, on sait quel temps cela prenait jusqu'à présent pour mener à bonne fin toutes ces procédures. Mais maintenant, le député aux prises avec la justice, pourra aller d'abord en appel sur les objections préliminaires, ce qui retardera d'un an la considération au mérite de la cause. Lorsqu'il aura été disposé des objections préliminaires, la demande en invalidation sera instruite et jugée au mérite en première instance, ce qui prendra encore un an. Et nous donnons petite mesure, car les députés qui se font une spécialité des causes en invalidation d'élections, ont tant de tours dans leur sac pour retarder les procédures. Viendra finalement l'appel au mérite. Cela ne se ré-

glera pas non plus en un jour. De sorte que le député corrupteur ou qui aura profité de la corruption de ses agents pourra se moquer impunément de la justice, grâce à la nouvelle loi votée par les partisans du gouvernement Gouin; il fera oeuvre de législateur, sans en avoir reçu légitimement le mandat.

Et c'est avec des députés de ce genre que deviennent possibles les maigres législatures, dont il y a plusieurs exemples en ces derniers temps.

Le gouvernement Gouin a voulu donner une prime à la corruption électorale hors de laquelle il ne voit pas de salut pour lui, après avoir refusé d'adopter résolument une politique progressive de colonisation dans notre province qui en a pourtant si grand besoin, et après s'être rendu solidaire du néfaste et inconcevable projet de marine de guerre du gouvernement Laurier.

Mais la corruption électorale ne suffit pas toujours à enrayer la poussée populaire vers une politique plus honnête et plus nationale.

A propos de la  
marine de guerre

Un des événements les plus remarquables, dans l'histoire des constructions navales du monde, a été le développement prodigieux de la marine de guerre des Etats-Unis, pendant la dernière décennie du siècle dernier. A venir jusqu'en 1887, on peut dire que les Etats-Unis n'avaient pas de marine de guerre; ils ne possédaient que de petits "monitors" construits en 1862, 1874 et 1875, dont la valeur militaire était nulle, avec en plus, quelques vieux vaisseaux en bois, dont la construction remontait à 1879. Nos voisins occupaient alors le vingtième rang parmi les puissances navales.

Ce n'est qu'en 1883, alors que la population des Etats-Unis dépassait 50 millions d'habitants, que le Congrès autorisa la construction de navires plus modernes, et l'on mit en chantier, cette année-là, quatre vaisseaux, dont trois croiseurs protégés: l'Atlanta et le Boston, de 3,000 tonnes chacun, le Chicago, de 4,500 tonnes, et une estafette (despatch-boat), le Dolphin, de 1,486 tonnes.

Le premier de ces vaisseaux, l'ATLANTA, ne fut mis en service qu'en 1886, de sorte qu'on peut dire que les Etats-Unis n'ont possédé de vaisseaux de guerre modernes qu'à partir de cette année.

L'art de la construction des navires de guerre en acier était tellement peu avancé, alors, aux Etats-Unis, que les plans de ces croiseurs furent faits en Angleterre, et que l'on dut importer les cuirasses d'acier de ce dernier pays.

En 1889, deux cuirassés de seconde classe, le MAINE, de sinistre mémoire, et le TEXAS, furent mis en chantier, et ce n'est qu'en 1891 que le Congrès autorisa la construction de quatre cuirassés de première classe: l'INDIANA, le MASSACHUSETTS, l'OWA et l'OREGON, qui ne furent terminés que dans l'été de 1897.

A peu près vers la même époque, la marine américaine s'accrut des croiseurs protégés suivants: Baltimore, Charleston, Newark, Philadelphia, San Francisco, Raleigh, Cincinnati, Columbia, Detroit, Marblehead, Montomgomery, Olympia, Buffalo, Minneapolis, Topeka, et des canonnières Petrel, Yorktown, Bennington, Concord, Castine, Machias, Helena, Nashville et Wilmington et de bien d'autres dans la suite.

Avant 1896, les Etats-Unis n'avaient que quatre torpilleurs: Stiletto, (1888), Cushing, (1889), Bancroft (1891), et Ericsson, (1892). Une fois lancée dans cette politique de la construction navale, le peuple américain, comme d'ailleurs les vieux peuples de l'Europe, asservis sous le joug du militarisme, a vu en peu de temps le chiffre de sa dépense navale s'accroître dans des proportions phénoménales.

En 1883, époque de la création de leur marine de guerre, les Etats-Unis ont dépensé, pour constructions seulement, la somme de \$14,819,976.00; de 1884 à 1888, de \$15,000,000.00 à \$16,000,000.00 par

chiffre a toujours été en augmentation; en 1888, 25 millions, et ce tant, jusqu'en 1899, où l'on a dépensé \$56,000,000.00 et \$48,000,000.00 en 1900.

Ces chiffres ne comprennent que le coût des constructions nouvelles. En 1901, le budget de la marine des Etats-Unis était d'environ \$78,000,000.00, et s'est élevé graduellement chaque année, jusqu'en 1910, où il a été de \$140,000,000.00. Les estimés pour cette année, s'élèvent à la somme énorme de \$157,000,000.00.

Ces chiffres puisés aux sources les plus officielles, sont d'une éloquence navrante.

Le Canada, dont la population, lors du recensement de 1901, n'était que de 5,371,315 habitants, et qui, suivant les prévisions les plus optimistes, atteindra peut-être les 8 millions, cette année, dépensera pour former le premier noyau de sa marine, la somme de quinze millions.

Si l'on compte le chiffre de cette première dépense avec le montant dépensé par les Etats-Unis en 1883, pour les premiers navires de sa flotte, \$14,819,976.00, on voit que le Canada rend des points à ses voisins.

Et pourquoi ces armements? Si les Etats-Unis, nation indépendante, et ne comptant que sur leurs propres forces ont pu se développer sans marine de guerre, dans un pays maritime beaucoup plus étendu que le nôtre, au point d'atteindre en population, le chiffre énorme de 50 millions, quel besoin le Canada a-t-il d'une marine, quand le pays, encore à l'état de formation, a besoin d'employer toutes ses ressources à son développement économique?

Que ferait notre marine devant la flotte puissante de nos voisins par exemple? Allons-nous être contraints de l'augmenter dans la même proportion qu'eux, de façon à la mettre en état de leur tenir tête? Nous n'avons pas besoin de marine en temps de paix, et si notre marine doit être efficace en temps de guerre, il faut la maintenir au même niveau que celles des puissances contre lesquelles elle aurait à lutter.

Mais, si le danger que l'on redoutait devait nous venir d'un conflit entre l'Angleterre et les Etats-Unis, ce qui, Dieu merci, ne peut vraisemblablement se produire, n'aurons-nous pas, à quelques jours d'avis, la flotte la plus puissante du monde entier pour repousser l'attaque, pendant que la milice canadienne coopérerait sur terre à la défense du sol. Les Canadiens d'aujourd'hui ne sont pas moins braves que leurs ancêtres.

Alors, nous pourrions, dans la mesure de nos moyens, indemniser la mère-patrie, en proportion du service qu'elle nous aura rendu.

Voilà, ce nous semble, la solution la plus logique du problème de la défense navale.

Il ne faut pas oublier que, dans le cas d'un conflit, nos quelques vaisseaux seraient anéantis en quelques instants, avant peut-être que le câble ait pu transmettre à l'Europe, la nouvelle du danger, et avec eux sombreraient aussi les millions du peuple canadien dépensés en pure perte.

## LA REVUE POPULAIRE

Numéro de mars

Comme le dernier, qui a plu d'une façon toute spéciale, ce numéro se recommande surtout par ses pages canadiennes, ses articles de vulgarisation illustrée et par son roman complet, lequel, cette fois, est de Roger Dombre et a pour titre: L'Eau qui dort.

Extrait du sommaire: Les voleurs de gloire, par D'Argenson; Comment voyagent les tramps, par Mistigris; Pourquoi jurer? par Edouard Cabrette; A propos de bons chemins, par Pierre Voyer; D'où viennent nos fourrures? par Le Chercheur; Souvenirs sur Kreighoff, par L. Fréchette; Le mariage de Jacques, par A. Descares; La dame qui parle d'elle-même, par Cousine Yvonne; Le charme du livre; Les bagues; Oh! ces savants...; L'art de vivre vieux; Poésies spéciales; Canadarama; Faits et anecdotes, etc.

En vente, 10 cts, dans tous les dépôts du Canada et des Etats-Unis ou chez les éditeurs-propriétaires, Poirier, Bessette & Cie, 200 Boulevard St-Laurent.

## Nouvelle voie ferrée

Charlesbourg, 7 mars 1911. — Le Conseil de la municipalité de Charlesbourg, a tenu sa séance régulière, lundi soir, et, après avoir procédé aux affaires de routine, ce dernier a pris, de nouveau, en considération la demande de M. Caron, concernant la construction d'un chemin de fer électrique. Comme cette démarche de la part de M. Caron est considérée comme étant de la plus haute importance et très sérieuse, le Conseil a hautement encouragé le requérant à faire certaines procédures préliminaires et s'est montré des mieux disposés, dans le sens d'accorder, en temps et lieu, la demande de ce monsieur qui doit être félicité pour son esprit d'entreprise.

L'opinion publique se réveille, et l'on croit qu'il est à se faire actuellement, dans le comté de Québec, un mouvement qui attirera beaucoup d'intérêt dans un avenir rapproché.

Convois spéciaux pour le  
Nord-Ouest Canadien

Durant les mois de mars et avril, le chemin de fer Canadien du Pacifique fera circuler des trains spéciaux pour colons, (y compris les chars-dortoirs-couloirs) pour le Manitoba et le Nord-Ouest Canadien pourvu toutefois que les quantités de fret soient suffisantes pour justifier ces trains. Le but de ces trains spéciaux est de fournir l'occasion aux colons de voyager dans des conditions de confort et avec rapidité, et de permettre en même temps le transport de leurs effets, leurs animaux, etc., sur le même train. Nous vous conseillons, cependant, si vous n'avez pas d'effets à apporter ni d'animaux à surveiller en route, de voyager par les trains express réguliers auxquels des chars-dortoirs-couloirs sont toujours attachés.

Le "Guide du Colon", livret contenant beaucoup de renseignements utiles sera envoyé sur demande.

Pour billets, taux de passage, transport d'effets, achat de terrains, etc., s'adresser à:

JULES HONE, Jr.

30 rue St-Jean, coin de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la gare du Palais, Québec.

Les plans du G. T. P.  
approuvés

Ottawa, 7. — La commission des chemins de fer, a approuvé aujourd'hui même les plans soumis par la compagnie du Grand-Tronc en rapport avec la construction de plate-forme et de basses servant d'abris aux trains, pour la nouvelle gare centrale.

Les plans de ces plates-formes, sont du genre de ceux en usage aux gares centrales de Chicago et Jersey City.

## LA MERVEILLE DU 20ième SIECLE

EST

## Le Sirop Rose du Dr E. Bolduc

::: POUR :::

## LES PERSONNES PALES

Dix ans d'expériences ont prouvé qu'il guérit d'une manière radicale les maladies suivantes:

|                              |                         |
|------------------------------|-------------------------|
| RHUMATISME de toutes sortes, | MALADIE DE ROGNONS,     |
| BRONCHITES CHRONIQUES,       | DIABETE,                |
| DYSPEPSIE,                   | HISTÉRIE,               |
| MAUX DE TÊTE,                | NEURASTHÉNIE,           |
| CONSTIPATION,                | TUBERCULOSE, Etc., Etc. |

enfin toutes les maladies causées par la pauvreté du sang.

Consultations gratuites, à mon Bureau, par correspondance ou Téléphone Bellechasse. M. Prévost, Manufacturier de Liqueurs, est mon seul agent autorisé pour le district de Québec et de Rimouski.

En vente dans toutes les Pharmacies et les magasins de première classe.

Certificats nombreux envoyés sur demandes

## La Banque de Québec

FONDÉE EN 1818.—INCORPORÉE EN 1823

BUREAU CHEF - - - - - QUÉBEC

Capital souscrit . . . . . \$3,000,000

Capital versé . . . . . 2,500,000

Fonds de réserve . . . . . 1,250,000

LA DEUXIÈME BANQUE DU PAYS PAR ORDRE D'ÂGE

## DEPARTEMENT D'ÉPARGNES

INTERET PAYÉ DE LA DATE DU DÉPÔT

sur dépôt de un dollar (\$1.00) ou plus, et calculé sur la balance journalière.

Les affaires venant par la malle sont transigées avec soin et exactitude.

Notiez bien qu'une succursale de cette banque est maintenant ouverte à

MONTMAGNY

Demandez une BANQUE PORTATIVE prêtée gratuitement; c'est le moyen d'économiser chez vous.

JOS. THIBAUT  
MANUFACTURIER

MONTMAGNY.

QUÉBEC

## VOUS AVEZ BESOIN DITES-VOUS ?

D'UNE GLACIÈRE.  
D'UNE BROUETTE  
D'UN ESCABEAU.  
D'USTENSILES EN BOIS.

Achetez donc toujours de nous ou demandez à votre quincaillier les glacières, les brouettes ou autres ustensiles en bois manufacturés à Montmagny.

## "Votre argent vous reviendra"

TOUJOURS EN MAINS :

Portes, Chassis, Moulures, Barreaux et Poteaux pour escalier, etc., etc.

ÉCRIVEZ POUR LES PRIX.

## MAURICE ROUSSEAU

L.L.L., C.R.

AVOCAT

MONTMAGNY, P. Q.

## L. D. E. ROUSSEAU

L.L.B.

NOTAIRE

RUE DE LA STATUE,

MONTMAGNY

## Geo. W. PION, L.L.B.

—NOTAIRE—

MONTMAGNY, - P. Q.

Commissaire de la Cour Supérieure. Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc. 27 j-o

## JOS. C. HEBERT

NOTAIRE

Commissaire de la Cour Supérieure

Agent d'Assurance sur la Vie

et contre le Feu.

—PRETS D'ARGENT—

Rue du Dépôt, Montmagny.

TEL. BELL 8

Téléphone Bellechasse.

## A. J. BENDER, C. R.

AVOCAT

MONTMAGNY, P. Q.

1er oct 1909

## DR. PH. RICHARD

Médecin et Chirurgien

Ex-interne de la Maternité à Québec.

Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Tel. Bell et Bellechasse, 51

juin 1908

## D. E. BOLDUC M. D.

Bureau de Consultations Médicales:

SPECIALITE: Maladie de la bouche

des gencives et des dents.

Extraction des Dents sans douleur

Heures de bureau: De 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

Bureau chez

M. Théophile Beaumont

En face de l'Hôtel Central

Rue de la Station, - Montmagny

## JOS. ELZ. GUIMONT,

Agent d'Assurances

Feu, Vie, Maladies, Accidents, Plate-

Glass, Animaux, Automobiles, Garanties.

Et Représentant des

Prévoyants du Canada. Cap St-Ignace

COMTE DE MONTMAGNY, P. Q.

Téléphone National.

## BARDEAUX

Piquets et Poteaux de Cèdre

## EPINETTE CARREE

De toutes dimensions

BOIS PREPARE ET SECHE

CHARBON, CIMENT, CHAUX

EN GROS ET DETAIL

## Elz. Boulanger &amp; Fils

Marchand de Bois

Montmagny.

Si vous voulez des taux

raisonnables et un prompt

règlement . . . . .

ASSUREZ-VOUS DANS

l'Ontario Fire Ins. Co

OU

La Cie. Montréal-Canada

Deux des meilleurs com-

pagnies canadiennes.

Jos. C. Hébert, N. P.

AGENT

## SOUFFRIT PENDANT DES ANNEES D'AFFECTIIONS D'ESTOMAC

"FRUIT-A-TIVES" l'a promptement guéri



DANIEL SAUNDERS, Esq.

M. Daniel Saunders, de Shoal Lake, Manitoba, est l'un des citoyens les mieux connus du grand centre de bié du Canada. Il a vécu dans l'ouest pendant des années — s'est enrichi en faisant de la culture — et s'est maintenant retiré de la vie active des affaires pour jouir des fruits de son travail. Lorsqu'un homme qui occupe une telle situation financière et sociale, proclame volontairement le bien considérable qu'il a reçu de "Fruit-a-tives", il n'y a pas le moindre doute que "Fruit-a-tives" mérite la confiance de tous les lecteurs de ce journal.

Shoal Lake, Man., le 11 juin 1910.

"Pendant nombre d'années j'ai souffert de dyspepsie continuelle et d'indigestion, ayant de violentes douleurs après le temps des repas. J'essayai tout ce que je pus me procurer, mais la douleur que j'avais à l'estomac ne s'améliora pas. "L'été dernier, M. Oatway, un pharmacien de ma ville, me recommanda "Fruit-a-tives". Pendant que je prenais "Fruit-a-tives", je n'abandonnai aucunement de prendre mes mets ordinaires et de fumer comme d'habitude. Cependant en dépit de tout, "Fruit-a-tives" a accompli des merveilles pour moi et je conseille fortement à tous mes amis de l'employer".

DANIEL SAUNDERS.

"Fruit-a-tives" est le seul remède de l'univers fait de purs jus de fruits et guérit toujours l'indigestion, la dyspepsie, l'acidité de l'estomac, la biliosité, la constipation et toutes les autres maladies qui proviennent des dérangements d'estomac, d'intestins, des reins ou de la peau. Soit la boîte, 6 boîtes pour \$2.50, boîte d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou expéditeurs contre réception du prix, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

## Notes commerciales

| Population totale                           | Prop. totale | Prop. p. can.-f. |
|---------------------------------------------|--------------|------------------|
| Population des Canadiens-français en 1842 : |              |                  |
| 1842.....                                   | 187,051      | 13,969 2         |
| 1848.....                                   | 225,871      | 30,490 2         |
| 1851.....                                   | 302,004      | 27,421 2         |
| 1861.....                                   | 1,300,991    | 25,636 2         |
| 1871.....                                   | 1,620,861    | 75,343 1         |
| 1881.....                                   | 1,926,922    | 102,000 1        |
| 1891.....                                   | 2,114,321    | 133,220 6        |
| 1901.....                                   | 2,182,946    | 158,971 1        |

Etats-Unis.  
Dans la seule année 1909, le Canada

1910..... 2,300,000 210,000

Il y avait en 1909 au Canada, 7,232,765,390 moutons et 2,912,509 porcs. Cette même année, la République Argentine, qui compte une population égale à la nôtre, renfermait 29,116,62 bêtes à cornes, 7,531,376 chevaux, 67,211,754 moutons et 1,433,591 porcs. Nous avons reçu un million et demi d'immigrants dont 600,000 de la G. A.

Il est peu de pays au monde où l'immigration ait été aussi forte qu'au Canada depuis dix ans. 985 bêtes à cornes, 2,132,489 chevaux et 2,300,000 moutons ont été donnés à l'île à 103,738 Américains, 41,114 citoyens de l'Angleterre et de pays de Galles, à 14,760 Écossais, à 240 Irlandais, et à 45,206 autres nationalités différentes.

Le département de la publicité municipale d'Ottawa vient de choisir une devise qu'il entend faire connaître non seulement en Canada, mais à l'étranger, surtout aux Etats-Unis, dans le but d'amener de nouvelles industries dans la capitale. Le département d'accompagne la devise est un puissant dynamo au pied des chutes Chaudières, avec les mots : "Deux fois plus de pouvoir qu'à Niagara".

"Pouvoir à moitié prix" : "Ottawa possède les plus grands pouvoirs d'électricité du monde." Cette devise sera imprimée sur toute la papeterie du département, de même que sur la littérature qui sera distribuée en faveur d'Ottawa.

Pendant le premier trimestre de la présente année fiscale l'immigration au Canada a augmenté de 76 p. c. par rapport au trimestre correspondant de l'année dernière, avril, mai, juin 1909.

Les arrivées aux ports de l'océan ont augmenté de 106 p. c. et celles des Etats-Unis ont augmenté de 30 p. c. Immigration totale pendant le premier trimestre de la présente année fiscale : 130,331 immigrants arrivés par les ports de l'océan 84,431, soit une augmentation de 41,619 sur l'année dernière. Immigrants arrivés des Etats-Unis : 45,500, soit une augmentation de 12,516 sur l'année dernière.

L'immigration totale du mois de juin a été de 34,560 contre 20,369 en juin 1909, c'est-à-dire que l'augmentation est de 66 p. c.

Un notable bandit comparaisait, dernièrement, en cour d'assises.

—Accusé, lui dit le juge, le crime que vous avez commis dépasse en raffinement les meurtres les plus odieux et les plus abominables. Non content d'avoir tué votre femme, vous l'avez scellée en petits morceaux pour faire disparaître les traces de votre assassinat.

—Exact ! mon magistrat, répond-il d'une voix enrouée, avec un ineffable sourire ; mais j'ai fait qu'y appliquer la peine du talion.

—Comment ?

—Dame ! Elle m'a scélé si souvent, avec son sale caractère ! Chacun son tour !

# Voulez vous facilement gagner

GRATIS CETTE JOLIE GRATIS  
PLUME - RESERVOIR



EN OR, 14 K, VALEUR \$2.50

Vous n'avez qu'à envoyer 10 nouveaux abonnements payés au journal "LE PEUPLE", Montmagny.

Il n'y a que très peu de personnes qui ne sont pas en position de gagner aisément cette magnifique prime.

L'abonnement au "PEUPLE" dans le district de Montmagny, n'est que 50c par année. Dix de ces abonnements donnent droit à la PLUME-RESERVOIR. Chaque abonnement de \$1.00 en dehors du district ou de \$1.50 pour les Etats-Unis, comptera à cette fin pour deux. Avec cinq abonnements de \$1.00, l'on peut gagner la Plume-Réservoir. QU'ON SE LE DISE.

Pour plus amples renseignements s'adresser au bureau du

"PEUPLE" Montmagny

## Une statue de Napoléon Ier à Mulhouse

Mulhouse possédait avant l'annexion une statue de Napoléon qui se trouvait du Manège, au No. 8, dans une niche de la maison Pierrecy. Il avait alors, au premier étage de cette maison, une salle de danse très fréquentée, et la jeunesse de l'époque qui allait s'y ébattre disait couramment : "On va danser chez Napoléon".

Après la guerre de 1870, la police contrainait le propriétaire de la maison à faire disparaître la statue. Elle donna cet ordre brutal sans indiquer de motif, mais on prétend qu'en passant devant le grand empereur le public se permettait tout haut des réflexions qui n'étaient pas très tendres pour le nouveau régime. Ainsi "Napoléon" devenait à Mulhouse une cause de trouble.

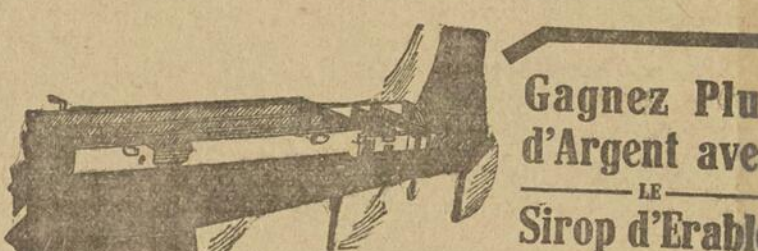
Le monument fut rélogé au fond d'une cour et vint à disparaître de la maison. On n'en entendit plus parler. Aujourd'hui, le "Napoléon" si populaire vient de passer entre les mains d'un habitant de la ville, M. Charles Buring, qui l'a fait transporter dans sa propriété des Ramages, vis-à-vis du jardin zoologique. C'est une belle pierre de grès mesurant 2 mètres 60 de hauteur. Napoléon Ier, dont les traits sont très ressemblants, est représenté en redingote grise et en

petit chapeau. M. Buring, qui a fait sortir de l'oubli ce monument rappelant un morceau du "Vieux-Mulhouse", va le faire élever sur un socle de marbre.

## LE "CANADIEN" EN EUROPE

Montréal, 7.—(Spéciale)—Les directeurs du club Canadien menagent à leur équipe de hockey une agréable surprise. Il est en effet question d'un beau voyage à Paris, et dans les principales villes d'Europe où le club de hockey Canadien donnera des exhibitions. On essaie de faire le voyage cette saison-ci et s'il n'y a pas moyen ce sera pour l'hiver prochain.

Montréal, 7.—(Spéciale)—Trois rédacteurs de la "Patrie" MM. Raphaël Guimet, rédacteur du sport, Alfred Moisseau, chroniqueur du Palais, et Alonzo Cinq Mars, correspondant de Québec, annoncent leur intention de poursuivre la Publicité pour des libelles parus dans le "Devoir" et le "Nationaliste." M. Moisseau a intenté son action ce matin, par le ministère de M. Charles Rodier. Il réclame deux cents dollars pour une injure grossière.



Gagnez Plus d'Argent avec  
LE  
Sirop d'Erable

Les profits que vous faites avec le Sirop d'Erable dépendent du temps que vous y consacrez et du montant de combustible que vous employez. Avec l'ancienne méthode du pot et du chaudron, vous gaspillez beaucoup de combustible et de temps. Et avec tout cela vous n'obtenez qu'un sirop foncé et médiocre. L'ÉVAPORATEUR CHAMPION—voilà ce qu'il vous faut. En quelques minutes la sève fraîche devient un sirop de couleur claire, celui précisément qui se vend le plus cher. Et vous économiserez une quantité énorme de temps et de combustible. Vous avez certainement besoin d'un CHAMPION. Nous vous enverrons volontiers un catalogue et vous expliquerons par écrit cette machine. Le catalogue que nous vous enverrons vous renseignera sur les moyens les plus modernes pour faire payer votre sucre. Ecrivez-nous aujourd'hui.

THE GRIMM MFG. CO., LIMITED, 58 RUE WELLINGTON, MONTREAL.

A VENDRE  
Plusieurs belles propriétés en bon état. Aussi lots à bâtir dans diverses parties de la ville. S'adresser à  
JOS. C. HEBERT, notaire, Montmagny.

ENGINS A GAZOLINE  
Engins à gazoline de 4 forces et plus, munis des derniers perfectionnements, à vendre à très bonnes conditions. S'adresser à  
ANSELME NORMAND, Manufacturier, Montmagny.

## La fille de Redmond auteur dramatique

Londres, 7. (Spéciale).—John E. Redmond et plusieurs autres membres de la Chambre des Communes, ont assisté à la première d'une pièce dramatique irlandaise, au théâtre New-Palace. Cette pièce est basée sur l'incident causé par Robert Emmet, et est intitulée : "Paddy True" elle a été écrite par la fille de John Redmond, Johanna, qui a reçu une ovation.

## Les plus Grandes Pépinières DU CANADA

Demandent un représentant pour Montmagny, Québec, et les alentours.

Il est évident que le public reconnaît que nos arbres sont d'une condition saine, sur lesquels on peut se fier et que nous ne fournissons que les variétés demandées, ou notre commerce n'aurait pas pu s'augmenter annuellement depuis son établissement en 1837.

Notre nom donne le prestige à nos représentants.

Nous avons une ligne complète de stock des pépinières pour le printemps de 1911.

Ecrivez pour les renseignements.

STONE & WELLINGTON

Les Pépinières Fonthill

TORONTO.....ONTARIO



L'OUEST  
CANADIEN

Le Grenier de l'Empire Britannique

BELLES AVENIR  
Pour Jeunes Gens

Taux spéciaux—Taux réduits

Concessions de Terres et

Avantages exceptionnels

Pour renseignements, billets, etc., s'adresser à 20 rue St-Jean, coin de la Côte du Palais, 46 Dalhousie, au Château Frontenac ou à la gare du Palais, Québec.

JULES HONE, Jr.  
Agence générale de chemins de fer et paquebots. Nous représentons toutes les lignes transatlantiques. Ou à Emile-J. Hébert, 1er assistant, Dépt. Voyageurs, Gare Windsor, Montréal, P.Q.



LA MEILLEURE ROUTE  
— ET LA —  
SEULE LIGNE

Avec chais à diner et Pullman direct pour New-York  
envoi complet tous les jours  
Voyage par la meilleure route

Les trains passent à 10 h. 15, 1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30, 1 h. 30, 3 h. 30, 5 h. 30, 7 h. 30, 9 h. 30, 11 h. 30.

Pour plus amples informations et locations de Pullman, s'adresser à P. S. STOCKING, agent des passagers pour la ville et le district, 82 rue St-Louis, représentant THOS. COOK & SON et toutes les lignes de Paquebots Océaniques.

## FEU LE CHANOINE P.-J. SAUCIER

Rimouski, 7.—(Spéciale)—Le chanoine P. J. Saucier, ancien missionnaire et pendant plusieurs années curé de la Pointe au Père, Bic et à Rimouski, est décédé ce matin à l'âge de 80 ans, chez les Soeurs de la Charité de Rimouski. Ses funérailles auront lieu vendredi prochain à neuf heures.

Le vénérable défunt, retiré du ministère depuis deux ans, laisse pour pleurer sa perte une nièce, Mlle Rosa Saucier, de Rimouski, un neveu, M. Rosario Saucier, caissier de la Chambre des Communes, Ottawa, et une autre nièce, Madame S. P. Brousseau de Québec.

## Un Fameux Amiral

CE QUE ZAM-BUK A FAIT POUR LUI

Plusieurs personnages fameux ont témoigné de la grande valeur de Zam-Buk et parmi les plus récents se trouve l'amiral Rodney M. Lloyd, commandant du Club Naval Royal, Portsmouth, Angleterre, l'amiral Lloyd dit : "J'ai trouvé Zam-Buk très bon pour guérir les coupures et les froissements ; pour soulager l'irritation de la peau, il est inestimable".

Un autre client fameux de Zam-Buk est M. Frank Scudamore, le correspondant de la Guerre, qui a fourni aux journaux canadiens les dépêches pendant la guerre des Boers. M. Scudamore dit : "Une teinture empoisonnée de mon sous-vêtement vint en contact avec une petite ulcère sur ma jambe et l'empoisonnement du sang s'arrêta. L'inflammation, la douleur et l'enflure suivirent. Le traitement de mon médecin sembla ne faire aucun bien, vu qu'il se forma une ulcère après ulcère, jusqu'à ce que ma jambe, gauche, du genou au pied, fut une masse de plaies. J'avais dix-sept ulcères profonds en même temps. Je ne pouvais mettre mon pied à terre et j'étais dans un état vraiment pitoyable. Un ami me conseilla Zam-Buk et j'essayai ce baume herbal. Il est vraiment merveilleux comme il réduisit la douleur et me donna du soulagement".

Je continuai avec lui, laissant de côté tout autre traitement et au bout d'une semaine de traitement ma jambe n'était pas la même. Quelques loffes de Zam-Buk guérirent les plaies et peu à peu une peau nouvelle et saine couvrit les endroits qui avaient été si profondément mangés et balafés par l'ulcère et l'empoisonnement du sang. Le membre est maintenant parfaitement sain et sans aucune marque des anciennes plaies. Pour ce splendide résultat, je n'ai qu'à remercier Zam-Buk."

Zam-Buk guérit hémorroïdes, eczéma, craques du froid, endroits gercés, ulcères, blessures véreuses, poison, coupures, abcès, brûlures, éruptions d'enfant, frottements, et toutes blessures et maladies de la peau en général. Vendu dans tous les magasins, et pharmacies, 50 cts la boîte ou expédié franco par Zam-Buk Co., Toronto, sur réception du prix. Déférez-vous des imitations et substituts.

Cruel réveil

Cleveland, 7. (Spéciale).—Pendant l'incendie qui a rasé une maison occupée en partie par des Grecs, ici, quatorze hommes ont été grièvement blessés.

Il y avait une cinquantaine de personnes endormies dans la maison lorsque le feu s'y est déclaré vers deux heures, hier matin. La plupart se sont sauvées sautant par les fenêtres du troisième et du second étage.

Les dormeurs ne se sont aperçus de l'incendie que quand le plancher du premier étage s'est écroulé entraînant une partie d'entre eux au sous-sol.



# La Gaité est un Gage de Longévité

Si Vous Voulez Vivre Vieux

Cultivez la Gaité

Chassez le Spleen

Prenez un verre de Gin

C'est la clef de la santé !

Le GIN CROIX ROUGE

EST LE PRÉFÉRÉ

¶ Parcequ'il est pur ; ¶ Parcequ'il est fabriqué avec le meilleur genièvre et la Crème des grains Canadiens ; ¶ Parcequ'il est distillé, rectifié, vieilli en entropôt, et embouteillé sous le contrôle du gouvernement, alors que les Gins Importés ne sont l'objet d'aucun contrôle.

Chaque flacon de GIN CROIX ROUGE est revêtu du timbre officiel de garantie du Gouvernement Canadien.

BOIVIN, WILSON & CIE

AGENTS

520 rue t-Paul, MONTREAL.



# Nouvelles du District

## Cap Saint-Ignace

Un citoyen qui est aujourd'hui content, c'est un ancien malade. C'est le cas de la compagnie No. 3 du 61<sup>er</sup> bataillon qui a choisi dans sa compagnie pour former partie du contingent militaire qui se rendra en Angleterre au couronnement de Sa Majesté Georges V. Ce jeune homme mesure 5 pieds 8 pouces.

—M. le notaire Bormier de l'Islet, était de passage ici, dimanche, le 26 février.

—Le 2 courant ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et amis les funérailles de Mme Cyrille Bernier (Léon) né M. Homéris Frigault, décédé le 28 février, à l'âge de 27 1/2 ans.

—Le 4 courant ont aussi eu lieu les funérailles de Mlle Ida Godin, fille de feu M. Elzéar Godin, décédée le 2 courant, à l'âge de 18 ans et demi.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

—Mercredi dernier, un accident est arrivé à notre couvent qui aurait pu avoir des suites fâcheuses. Un enfant de M. Arthur Bernier aperçut un vase dans lequel il y avait du caustique laissé là par inadvertance, étant altéré il voulut s'abreuver en prenant quelques gouttes de ce breuvage. L'effet n'a pas été lent à se faire sentir. Les dames religieuses s'aperçurent du mal fait du jeune enfant et lui donnèrent un antidote qui a empêché un plus mauvais résultat qu'un peu de brûlure. Il est aujourd'hui considéré hors de danger. Cet enfant joue de malheur : c'est le même enfant qui a failli se noyer dans un puits l'été dernier.

—M. A. H. Dionne, de l'Islet, agent pour la manufacture de chaussures de Fraserville, est descendu à l'hôtel Simonneau pour quelques jours.

—Le 6 courant ont eu lieu les funérailles de M. Onésime Bernier (Grand) décédé le 4 à l'âge de 64 ans. Un grand nombre de parents et d'amis formaient le cortège funèbre. Il est le troisième membre de cette famille qui disparaît dans un court laps de temps.

A la famille nous présentons nos plus sincères condoléances.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les annonces de MM. Méthot & Frère, Ludovic Talbot et Mme Vve E. A. Guimont, qui se trouvent dans une autre colonne.

—Miles Alice Schmoth et Judith Fournier, sont de retour de Québec, où elles sont allées visiter les principaux établissements de modes.

Notre conseil a tenu son assemblée mensuelle lundi, le 6, sous la présidence de M. le Maire L. Méthot. Étaient présents MM. les conseillers Jean Coulombe, Jos. Fortin, Jos. Bernier, L. Jos. Bernier, Césaire Guimont. Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, il a été résolu de faire le paiement du compte de la compagnie de l'aqueduc pour la protection contre les incendies soit \$66.67. A partir de septembre 1910, à mai 1911, M. le conseiller Jos. Fortin a été autorisé de régler le différent existant entre les intérêts de la route du Rocher. M. le maire L. Méthot est autorisé à voir à ce que la route des rangs Nos 8, 9, 10 et 11 conduisant à Sainte-Apolline soit entretenue en une bonne condition. N'ayant plus d'autre chose à disposer le conseil s'ajourne.

Avant la séance du conseil il y a eu une courte séance de la Cour des Magistrats sous la présidence de MM. les magistrats Anselme Fraser et L. Méthot. Une seule cause a été présentée, M. Venant Gamache qui réclame de M. Charles Jaber la somme de \$2.20. Les intéressés n'étant pas prêts à procéder, la cause a été remise à lundi prochain, le 13 courant.

## Bras d'Apic

—NAISSANCE.—M. et Mme Joseph Morin font part à leurs parents et amis de la naissance d'une grosse fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie Rosa Alida.

Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Bernier, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Amédée Fortin sont partis pour résider à Ste-Perpétue, où M. Fortin doit travailler pour M. W. Daly, cet été. Nous lui souhaitons bien du succès.

—M. E. L. Caron, détective du T. C. R. était à Ste-Perpétue et au Bras d'Apic, au commencement de la semaine.

—M. G. H. Beaulieu est de retour d'une promenade de quelques jours à Mont-Carmel.

—M. et Mme Désiré Mercier se sont rendus dimanche dernier au camp de M. Z. Caron.

—MM. E. et Fabien Caron étaient de passage au Bras d'Apic, cette semaine. Ils ont terminé leur chantier et leur camp est fermé. Ils ont aussi fini le charroirage de leur billots.

## Propriété à Vendre

Une grande maison neuve, lambrisée en briques grange et hangar neufs; un beau verger, un champ de patates autour de la maison où on peut récolter à peu près cent cinquante minots de patates : vis-à-vis la station de l'Islet.

Je vends cette propriété pour me bâtir sur le terrain de ma briqueterie afin d'être près de mon ouvrage.

JOSEPH BELANGER, Briquetier, 5 fs. l'Islet Station.

## Saint-Eugène

M. Louis Thibault, agent de machines à coudre et pianos, de St-Eugène, est de passage au Cap St-Ignace et à Montmagny. Il continuera à Québec, à la fin de la semaine.

—NAISSANCES.—Dimanche dernier, M. et Mme Téléphore Caron ont fait baptiser un fils sous les noms de Joseph-Edouard.

Parrain et marraine, M. et Mme Etienne Caron.

—L'épouse de M. Cléophas Guimont, une fille baptisée sous les noms de Marie-Yvonne-Albine.

Parrain et marraine, M. et Mme Johnny Guimont.

—L'épouse de M. Jules Jean, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Edouard-Augustin.

Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lemieux.

—Le 6, l'épouse de M. Napoléon Gagnon, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Yvonne.

Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Gagnon.

—L'épouse de M. Jos. Normand, fils, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Lorenzo.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Poitras, fils de Phydime.

—Mlle Marie-Anne Labbé, modiste,

est partie pour quelques jours visiter les expositions de modes de Québec.

—Mlle Lucinda Couillard et Mlle Délia Caron, de St-Eugène, de l'Islet, sont de retour d'un voyage à Notre-Dame de Ham, après un séjour de trois semaines chez le Rév. P. A. Couillard, curé de cette paroisse, et fils de M. Pierre Couillard, de St-Eugène de l'Islet.

—M. Aubert Caron, forgeron, est maintenant agent pour la vente des instruments agricoles de toutes sortes pour la Cie Dearing & McKormick.

—La semaine dernière, Madame Alphonse Richard a fait achat d'une grosse fille.

—Madame Phydime Morault a donné naissance à une fille. Parrain, M. Xavier Coulombe, oncle de l'enfant marraine, Mlle Marie Chénard, institutrice.

—M. Alphonse Bélanger, boulanger, malade et retenu au lit depuis un mois par les fièvres, prend un peu de mieux. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

## A VENDRE

Un bon emplacement à Saint-Eugène, avec maison grange et remise et une bonne boutique de forgeron, avec grément complet de forges, mois fers à chevaux et en barres, bon jardin. Très bon poste. Excellente occasion pour un forgeron, ou un charbon. Prix et conditions faciles. S'adresser à

GILBERT TOUSSAINT,  
162 North Front St.,  
New Bedford, Mass.

—Le 6 mars courant, le conseil a tenu sa session générale. Après lecture et adoption des procès-verbaux, on a procédé à quelques mutations au rôle, ordonné la répartition générale annuelle sur tous les biens fonds imposables de cette municipalité, et maintenu le règlement prohibant la vente des boissons enivrantes, etc.

## A VENDRE

Bel emplacement situé à l'Islet Station, comprenant maison bien finie, boutique et outils pour le bois, grange et engrais, un beau jardin, arbres fruitiers, le tout en très bonne condition. Je vendrai à bon marché pour argent comptant à un prompt acheteur.

Adressez à :  
Joseph Ernest Thibault,  
Saint-Eugène, Lamartine,  
Co. L'Islet.

## Saint Cervais

Le 26 février dernier, M. Hermé-négilde Nadeau, a eu la douleur de perdre sa petite fille âgée de 15 mois. Les funérailles ont eu lieu, dimanche après-midi au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis. Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille éplorée.

M. Napoléon Racine a été bien malade ces jours derniers et retenu au lit six jours. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

Le révérend M. H. Lessard, notre curé, est allé à Québec, lundi, par affaires.

Un grand nombre de témoins se sont rendus à Québec lundi pour le procès de MM. Fleury et W. Labbé.

DECES.—Samedi dernier, est décédée, à l'âge de 86 ans, Dame veuve André Labrecque. Ses funérailles ont eu lieu lundi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos condoléances à la famille en deuil.

## Mont-Carmel

Mme Joseph Michaud est dangereusement malade. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—La famille de M. Boissonneault se prépare pour faire un voyage aux États-Unis.

—M. G. H. Beaulieu, du Bras d'Apic, était en visite dans sa famille, la semaine dernière.

MARIAGE.—La semaine dernière, M. Téléphore Roussel conduisait à l'autel Mlle Alvine Lebel, M. Georges Roussel servait de témoin à son fils et M. Joseph Lebel servait de témoin à sa sœur. Après la messe les heureux mariés se sont rendus à la résidence du père du marié où un magnifique dîner leur fut servi. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

—M. Pitre Pelletier, de St-Marcel, est en visite au presbytère de Mont-Carmel.

NAISSANCE.—L'épouse de M. Etienne Beaulieu, un fils, qui a été baptisé sous les noms de Joseph Etienne Albert.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Beaulieu, grand-père et grand-mère de l'enfant.

—Mardi il y a eu une jolie réunion de parents et d'amis chez M. Emile Drapeau.

—M. Evariste Levesque, de Worcester, Mass., est en visite chez son père, M. Joseph Levesque, après une absence de quinze ans.

## Saint-Charles

JOYEUX ANNIVERSAIRE.—Samedi, le 4 mars, les élèves de l'école modèle, sous la direction de Mme Jos. Lapointe, se réunissaient pour fêter le vingtième anniversaire de leur professeur, M. J. A. S. Blais. La réunion se fit chez M. Jos. Lapointe où pensionne le professeur.

A sept heures, celui-ci étant allé faire sa marche accoutumée accompagné d'un ami, M. L. P. Cloutier, tous les élèves entrèrent et prirent place au salon prêt à causer une aimable surprise au héros de la fête. A son arrivée tout était calme comme si rien n'eût été changé; tout-à-coup, le salon s'illumina, un élève, M. A. Lapointe, s'avancant tenant à la main une adresse dont il commença la lecture et dont voici le texte :

Monsieur Laurent Blais,  
Instituteur,  
St-Charles.

Monsieur,  
Nous saluons avec joie et empressement l'occasion première qui se présente, pour fêter, aussi galement que possible, le joyeux anniversaire de votre naissance.

Nous, amis présents et absents, sommes heureux de pouvoir, en ce jour, resserrer les liens d'une amitié sincère, et vous dire combien il est bon qu'il se rencontre de temps en temps de ces jours joyeux qui font oublier les petits tracassés de la vie, pour ne penser qu'à présent.

Nous, vos élèves, avons salué avec bonheur, cette occasion solennelle pour vous exprimer notre reconnaissance pour tous les bienfaits dont vous nous avez comblés, depuis que nous sommes sous votre direction. Toutes les bonités, les marques d'intérêt, les bons conseils que vous nous avez prodigués sont autant de souvenirs que nous serons heureux de conserver.

Comme nous vous le disons, en effet, en ce jour, il faut oublier toutes les petites maussaderies que nous avons pu vous faire et les petites impatiences qui en surgissent et nous pouvons dire en cette occasion, avec un écrivain célèbre : "Disposez-vous à la patience plutôt qu'aux conclusions et à porter la croix plutôt qu'à goûter la joie" avec vos petits élèves.

Où, cher ami, et professeur, veuillez en croire les accents de nos coeurs vifs, jamais vous ne serez ni plus aimé, ni plus estimé que par VOS AMIS ET VOS ELEVES

DE ST-CHARLES.  
Saint-Charles, 4 mars 1911.

M. Blais bien que très ému de ce qu'il venait de se passer, répondit du geste que ces vingt années pouvaient le lui permettre; il dit entre lui : "Mon unique désir en venant à l'état de vous faire du bien; de vous aimer et de me faire aimer. Il y a que quelques jours, lorsque vous disiez les mêmes paroles, ajoutant : De vous aimer, j'ai obtenu ce désir; de me faire aimer je suis encore à l'obtenir. Aujourd'hui retire ces derniers mots et je dis à toute sincérité : "J'ai réussi en étant que je pour le désirer et à vous aimer et à me faire aimer par mes élèves." Il remercia ensuite ses élèves et les autres personnes qui venaient travailler à l'organisation de la petite et bien belle fête.

Un nombre des assistants, le professeur remarqua avec joie Mme et Mlle O. E. Perron, M. et Mme Joseph Prévost, Mlle Blanche Gosselin.

M. L. P. Cloutier, et ses élèves.

Quelle ne fut pas sa surprise de voir les nombreux caleux qui étaient présents au nombre de quels étaient : Un très joli encrier en verre avec table en noyer présentée par ses élèves, un splendide coupe-papier en argent offert par M. et Mme Amédée Lapointe, de Québec, une blouse pour tabac par M. L. P. Cloutier, un fort joli porte-cigarières, par M. Jos. Piquet, professeur de Saint-Michel et un splendide scapulaire par une personne qui lui est très chère.

La soirée se continua très joyeusement : parties de cartes, chant et belle musique.

Ce ne fut qu'à une heure très avancée dans la nuit qu'on se dispersa tout joyeux et satisfait ne regrettant qu'une chose : que ces heures de joie et de consolation ne puissent pas durer toujours.

Demandez-les à votre Epicier

Ayez sous la main quelques canistres des soupes concentrées de Clark "Château Brand" et vous pourrez servir rapidement une soupe semblable à celle des meilleurs maîtres d'hôtel. Commodité, peu coûteux, sans égal quant à la qualité et l'arôme.—Wm. Clark, fab., Montréal.



Monsieur Laurent Blais, Instituteur, St-Charles.

Nous saluons avec joie et empressement l'occasion première qui se présente, pour fêter, aussi galement que possible, le joyeux anniversaire de votre naissance.

Nous, amis présents et absents, sommes heureux de pouvoir, en ce jour, resserrer les liens d'une amitié sincère, et vous dire combien il est bon qu'il se rencontre de temps en temps de ces jours joyeux qui font oublier les petits tracassés de la vie, pour ne penser qu'à présent.

Nous, vos élèves, avons salué avec bonheur, cette occasion solennelle pour vous exprimer notre reconnaissance pour tous les bienfaits dont vous nous avez comblés, depuis que nous sommes sous votre direction. Toutes les bonités, les marques d'intérêt, les bons conseils que vous nous avez prodigués sont autant de souvenirs que nous serons heureux de conserver.

Comme nous vous le disons, en effet, en ce jour, il faut oublier toutes les petites maussaderies que nous avons pu vous faire et les petites impatiences qui en surgissent et nous pouvons dire en cette occasion, avec un écrivain célèbre : "Disposez-vous à la patience plutôt qu'aux conclusions et à porter la croix plutôt qu'à goûter la joie" avec vos petits élèves.

Où, cher ami, et professeur, veuillez en croire les accents de nos coeurs vifs, jamais vous ne serez ni plus aimé, ni plus estimé que par VOS AMIS ET VOS ELEVES

DE ST-CHARLES.  
Saint-Charles, 4 mars 1911.

M. Blais bien que très ému de ce qu'il venait de se passer, répondit du geste que ces vingt années pouvaient le lui permettre; il dit entre lui : "Mon unique désir en venant à l'état de vous faire du bien; de vous aimer et de me faire aimer. Il y a que quelques jours, lorsque vous disiez les mêmes paroles, ajoutant : De vous aimer, j'ai obtenu ce désir; de me faire aimer je suis encore à l'obtenir. Aujourd'hui retire ces derniers mots et je dis à toute sincérité : "J'ai réussi en étant que je pour le désirer et à vous aimer et à me faire aimer par mes élèves." Il remercia ensuite ses élèves et les autres personnes qui venaient travailler à l'organisation de la petite et bien belle fête.

Un nombre des assistants, le professeur remarqua avec joie Mme et Mlle O. E. Perron, M. et Mme Joseph Prévost, Mlle Blanche Gosselin.

# MM. LORD & FILS

Font savoir à leurs pratiques et au public en général que leur département pour MESSEURS est au grand complet, tel que les habillements pour MESSEURS, pour ENFANTS et les habillements de PREMIERE COMMUNION.

## CHAPEAUX DE FEUTRE

Des meilleurs marques, calottes, chaussures, chemises, cols, cravates, pardessus en véron pour le printemps, pardessus imperméables de toutes nuances.

## TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE

Nous donnons des bons sur tout achat au comptant dans les marchandises sèches.

## UNE VISITE EST SOLLICITEE

# LORD & FILS,

MARCHANDS GENERAUX

L'Islet Station et Saint-Cyrille.

# Mme Vve E. A. GUIMONT

CAP SAINT-IGNACE, STATION

## Motto.--- Elégance.--- Bon Marché

Tout en remerciant mes nombreuses clientes et le public en général qui ont bien voulu m'encourager par le passé, je leur fais part que j'ai retenu les services d'une MODISTE DE PREMIERE CLASSE, ayant à son crédit de longues années d'expérience dans les principaux établissements de Québec et Montréal, dont la renommée dans la confection des chapeaux ne peut être surpassée. L'élégance et le bon goût sont pour elle une spécialité. Cette MODISTE a visité les principales

expositions de Chapeaux de Québec et Montréal et est en position de satisfaire les clientes les plus exigeantes et le coût de ces chapeaux défilera toute compétition. Une chose que je garantirai c'est que la quantité de marchandises vendues entrera toute dans la confection des chapeaux de celles qui voudront bien m'encourager. Mon assortiment d'étoffes à costumes sera au complet. Je tiendrai aussi les gants. Vous trouverez aussi tous les articles de modes et fantaisie, etc., etc., etc.

Une visite est respectueusement sollicitée

# LUDOVIC TALBOT

CAP SAINT-IGNACE

## Marchand de Chaussures



MON MOTTO : Le débit fait le profit.

MA RECLAME : Grande Quantité. Bonne Qualité. Bon Marché.

MAXIME : Les Profits de 50 p. c. et 100 p. c. seront de l'antiquité.

Je profite de la présente circonstance pour remercier mes nombreux clients et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu me donner dans mon commerce d'épicerie et quincaillerie et pour leur faire part que j'ai ajouté à mon magasin un département de CHAUSSURES dans lequel je mettrai en pratique mon MOTTO, ma RECLAME, ma MAXIME. J'ai fait mon choix de chaussures des maisons les plus en renommée de Québec et Montréal, ce qui me mettra en position d'offrir dans toutes les lignes les meilleures chaussures que vous ne pourrez trouver n'importe où ailleurs et mes prix seront quasi les vôtres tant ils seront bas, l'élégance ne pourra être surpassée.

## HOMMES

Boîtines, souliers de la dernière mode, de tous les prix, grandeurs, boîtines, souliers pesants et légers de travail. Souliers de maison, etc., etc.

## FEMMES

L'élégance, le choix et les qualités ne peuvent être surpassés dans toutes les lignes. Les plus exigeantes pourront se satisfaire. Souliers de fantaisie pour la maison, etc., etc.

## ENFANTS

Boîtines et souliers de toutes grandeurs et qualités. Des lignes spéciales pour la première communion et l'école. Etc., etc.

Une visite est respectueusement sollicitée et vous convaincra de mes avancées. Le département de l'épicerie et de la quincaillerie est toujours des plus assortis.

FLEURS, GRAINS, PROVISIONS ETC.

# Avis aux Cultivateurs qui elevent des moutons

NOUS SOMMES HEUREUX D'ANNONCER à nos clients et à tous les cultivateurs, en général, que nous avons fait une augmentation considérable à notre manufacture de laine.

NOUS AVONS FINI de faire l'installation de nos nouvelles machines. Nous sommes présentement en état de donner entière satisfaction très promptement à ceux qui voudront bien nous encourager.

AVEC LA LAINE, nous pouvons manufacturer des étoffes épaisses pour l'ouvrage dans les chantiers, des tweeds et flanelles de différents patrons, aussi des couvertes de lit, couvertes pour chevaux et voitures, etc., etc., etc.

AUX CULTIVATEURS qui gardent des moutons, nous conseillons de nous confier leur ouvrage et toujours, nous garantissons la plus parfaite satisfaction.

DANS LES CENTRES où nous n'avons pas d'agents, nous enverrons, sur demande les échantillons des différentes marchandises que nous faisons, ainsi que nos listes de prix et conditions.

NOUS NE TRAVAILLONS QUE LA LAINE, strictement pure, et sans mélanges, et nos prix de fabrication sont les plus bas.

UNE COMMANDE d'essai vous convaincra de la supériorité de nos tissus.

## ADRESSE

METHOT & FRERE

MANUFACTURIERS DE LAINE

CAP ST-IGNACE, - - - COMTE MONTMAGNY

# Nouvelles du District

(SUITE DE LA TROISIEME PAGE).

## L'Islet

Il est question de diviser notre paroisse en deux municipalités. La première comprendrait les propriétés comprises entre la route de la Station et la route des Thibaults; c'est-à-dire que le faubourg formerait à lui seul une municipalité; la seconde comprendrait le reste de la paroisse. Chacune de ces divisions devra élire un maire et des conseillers qui s'occuperont des chemins et des écoles dans leur municipalité respective. Ce projet rencontre de l'opposition.

—M. Arsène Morin du Maine est présentement en promenade par nous.

Lundi, le 6 mars, M. Gabriel Heur, ingénieur civil et inspecteur des Travaux Publics du Gouvernement Provincial a donné une conférence sur le macadamisage et l'entretien des chemins ruraux dans la province. Plusieurs citoyens s'opposent à ce que les routes, et ceux du faubourg, soient macadamisées; ils craignent de trop débours.

M. Honorius Leclerc, mécanicien nous a quitté lundi dernier pour aller à Montmagny travailler à la fabrication des rouleaux à macadam.

Samedi prochain, 11 mars, 75 à 80 petits garçons recevront pour la première fois le Dieu de l'Eucharistie.

Deux élèves de l'école d'Agriculture d'Oka sont venus prendre domicile parmi nous; l'un d'eux a acheté la propriété de M. Théodore Cloutier; le second est devenu propriétaire de l'emplacement, où résidait jadis M. le Dr Napoléon Lavoie.

M. l'abbé F. X. Casgrain est parti la semaine dernière, pour aller réster son concours au Révérend M. A. Dionne, curé de Saint-Georges de Beauce.

Le 23 février dernier, M. et Mme Jean-Baptiste Cloutier célébraient le 25<sup>e</sup> anniversaire de leur union conjugale. A cette occasion les heureux jubilaires ont reçu de riches cadeaux de leurs parents et amis et plusieurs jolies adresses leur furent présentées.

—M. Vve Jos. Leclerc et Mlle Minnie sont de retour de Chicago, où elles ont passé l'hiver.

—M. Léo Légaré de Québec, était de passage à l'Islet, cette semaine.

Avant de faire vos achats pour le printemps vous feriez bien d'aller visiter le stock de M. Jos. Normand et lui demander ses prix, car d'ici au mois d'avril, il fera une grande réduction sur toutes les lignes. Il a aussi reçu un stock considérable de marchandises nouvelles pour le printemps. Vous trouverez aussi le plus grand choix de chapeaux que vous pouvez désirer; il fera une réduction spéciale sur cette ligne. N'oubliez pas les chapeaux pour hommes, les "Buckley" sont les plus élégants et les meilleurs. Chapeaux garnis pour dames. Satisfaction garantie.

Il va de l'intérêt de tout acheteur de se rendre au magasin populaire de M. Jos. Normand.

## Saint-Jean Port-Joli

**Naissance.**—Dimanche, Madame Alphonse Morin, un fils, baptisé sous les noms de Joseph Léon, Parrain et marraine M. Désiré Morin et Mlle Albertine Morin, oncle et sœur de l'enfant.

**Décès.**—Dimanche est décédé à l'âge de 77 ans, M. Cyprien Fournier. Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi matin.

Lundi est décédée Madame Rochaud, née Jelma Chouinard. Ses sympathies aux familles en deuil.

**Personnel.**—Madame Romuald Chouinard est en visite chez M. N. Giasson.

Mlle Eugénie Thibault, de St-Philippe de Néri, est en promenade chez sa sœur Madame Louis Caron.

## Sainte-Louise

**Décès.**—Il n'est plus ce jeune homme actif intelligent, qui a donné à tous, pendant sa trop courte carrière, un si bel exemple de résignation et d'énergie. C'est samedi le 25 février que M. Marcelin Moreau dit au dernier adieu aux siens pour quitter la terre. Né à St-Germain de Kamouraska, en 1882, il quitta jeune sa famille pour Joliette où il fit ses études; et là pendant plusieurs années il se livra à l'enseignement des petits enfants. Il fut atteint d'une maladie lente

mais qui ne pardonne pas. Le jeune Moreau quitta alors Joliette pour se livrer à l'apiculture à Ste-Louise, là sa santé continua à s'affaiblir, parfaitement résigné il vit venir la mort avec calme et s'éteignit à Ste-Louise de l'Islet à l'âge de 29 ans après avoir encouragé les siens.

De nombreux bouquets spirituels furent déposés sur sa tombe.

Son service eut lieu à Ste-Louise, au milieu d'une foule de parents et d'amis puis son corps fut transporté dans sa paroisse natale à St-Germain de Kamouraska, pour y être inhumé avec ses parents son dernier sommeil.

Adieu Marcelin, la terre nous dérobe tes traits, mais rien ne t'effacera de notre mémoire.

## UN AMI.

## Saint-Philémon

Nous saluons avec plaisir l'arrivée au milieu de nous d'un nouveau médecin, le Dr Lapierre, qui exercera sa profession à St-Philémon à l'avenir. Nous lui souhaitons tout le succès possible.

Étaient de passage à l'hôtel Levesque dans le cours de février dernier MM. J. F. Gallibois, Lévis; Onésime Boulet, Montmagny; J. O. Morin, Québec; Paul Proulx, Montmagny; Joseph Boulet, Montmagny; Arthur Dionne, Saint-Romuald; Ad. Garant, Lévis; J. O. Brousseau, Québec; D. Drouin, Québec; C. A. Fournier, Saint-Charles; E. E. Goulet, Québec; Joseph Asselin, Saint-Charles; Léo Légaré, Québec; P. Langlois, Armagh; H. Lalonde, Lévis, Alfred Thibault, Lévis; J. Catellier, St-Gervais.

## Sainte-Perpétue

Vendredi dernier qui était le premier vendredi du mois un grand nombre de personnes non-seulement du village mais encore des rangs éloignés, ont su répondre à l'appel pressant de notre vénéré pasteur à la communion réparatrice. C'est avec plaisir que nous voyons depuis un certain temps un nombre assez considérable de communions quotidiennes. Ce qui nous a valu des félicitations de notre digne curé. Mais comme il nous l'a fait remarquer il ne faut pas s'arrêter à ce premier succès mais continuer à augmenter chaque jour le nombre des heureux convives du banquet eucharistique.

M. Dominique Duval épiciier de Saint-Jean Port-Joli était de passage en notre paroisse la semaine dernière.

Mlle Maria Fortin était en promenade jeudi dernier au rang St-Isidore l'hôte de Mlle Emilia Laronde, institutrice.

Madame Estrada Gagnon est partie pour une semaine pour Québec où elle assistera aux expositions de modes de chapeaux qui ont lieu de ce temps-ci.

Elisa Gaudreau fille de M. Théophile Gaudreau qui était gravement malade est un peu mieux. Nous formons des vœux pour son prompt et entier rétablissement.

M. le curé doit s'absenter une partie de cette semaine pour assister à une assemblée des directeurs de la compagnie de téléphone Kamouraska qui se tiendra à la Rivière-du-Loup.

—M. Alfred Bélanger de cette paroisse nous a quittés pour aller résider à Saint-Pamphile avec sa famille.

## Saint-Damase

Mlle Alexina Gamache qui demeurait à Sainte-Anne de Lapocrière, depuis quelques mois, est venue passer les jours gras dans sa famille. Il y eut à cette occasion une réunion de famille chez Mme Polycarpe Bernier de cette paroisse. Étaient au nombre des invités M. et Mme Paul Bélanger, M. Alphonse Gamache et son épouse, M. Arthur Gamache, M. et Mme J. Thé Ouellet, M. Horace Gamache, M. Joseph Deschênes, de Saint-Eugène, M. Arthur F. Boucher de Sainte-Anne de La Pocatière, fiancé de Mlle Alexina Gamache était aussi au nombre des invités. Tous se sont séparés en emportant un bon souvenir de cette agréable soirée.

M. Horace Gamache, de Nashua, N. H. qui était en promenade chez son père est reparti vendredi dernier pour retourner aux États-Unis bien enchanté de son voyage.

Mlle Alexina Gamache nous quittera lundi prochain pour aller de-

neuer à Québec. Nous lui souhaitons succès dans sa nouvelle position.

Mlle Anna Pelletier, fille de M. Israël Pelletier, est de retour d'un voyage aux États-Unis. Toute la famille de M. Pelletier retournera aux États-Unis au mois d'avril.

## Saint-Pierre

**Visiteurs.**—M. et Mme Auguste Laverne, de St-Paul, étaient la semaine dernière en visite, chez leurs parents de St-Pierre.

—M. et Mme Jos. Dubé de St-Aubert, sont aussi venus passer les jours gras chez leur beau-frère, M. Edouard Kirouac.

—M. Marcel Kirouac de Ste-Euphémie, est retourné à son foyer, samedi, après avoir passé quelques jours chez MM. Ls et N. Kirouac. Bon voyage à notre amie.

—Mlle L. Blais, qui vient de nous quitter pour une promenade d'une quinzaine à Québec.

—M. Ls Laverne, sr., est revenu, mercredi d'un voyage dans la vieille cité québécoise.

—M. Vézina, médecin, de St-François est venu lundi dernier, dans notre paroisse, afin d'y vacciner tous les enfants de nos écoles. Puisse le divin Maître nous préserver de la terrible maladie de la variole!

—M. et Mme Alphonse Bélanger de l'Islet sont venus visiter leur beau-frère, M. Horace Lemieux.

—Mlle Anne-Marie Giasson de l'Islet est en visite chez son oncle M. Georges Blais.

—Mlle Maria Bouffard est partie pour un voyage de huit jours chez sa sœur Mme Oscar Blais de Québec. Nous lui souhaitons bon voyage et heureux retour.

—M. et Mme Proculus Picard de Thetford, étaient les hôtes de Mme Joseph Cloutier.

—M. et Mme Fortunat Blouin et Joseph Bouffard chez M. Pierre Collard.

—Nos sympathies à M. et Mme Zotique Proulx qui ont eu la douleur de perdre leurs jumeaux.

**Naissance.**—Le 6 mars l'épouse de M. Emile Volt, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Albert-Emile Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Proulx, oncle et tante de l'enfant.

—M. Charles Bernier a fini son chantier de 80,000 pieds de bois très content de son l'hiver.

—On nous apprend la maladie très grave de M. Phidime Lecomte, nous faisons des vœux pour son rétablissement.

Le 6 mars les élèves du couvent étaient la fête de leur supérieure. De jolis cadeaux lui furent offerts ainsi que deux jolis bouquets de fleurs naturelles présentés par deux gentilles fillettes. L'adresse fut lue par Mlle Régina Tardif. La fête a été magnifique, aussi Mère Supérieure a remercié beaucoup les bons Soeurs et ses élèves pour l'agréable surprise qu'elles lui ont causée. En retour cette bonne Mère leur accorda un grand congé et une belle fête à la tire.

**Naissance.**—Lundi le 6 mars, l'épouse de monsieur Amédée Roy, un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph Amédée Omer.

Parrain et marraine M. et Mme Jos. Breton, grands-parents de l'enfant.

Mlle Juliana Gagné est de retour de sa promenade à Saint-Valier, chez sa sœur Mme Alphonse Picard.

—Mme Ignace Hébert de Berthier est en visite chez son garçon M. Alfred Hébert.

—Le révérend J. Blais, vicaire est revenu d'une promenade à Québec.

## A Vendre

Une moulange Vessot, d'une capacité de 20 à 35 minots à l'heure, en très bon ordre, avec sa strap, etc., à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à  
ENOCH LESPERANCE,  
Saint-Pierre,  
22 fév. 3m  
Comté Montmagny.

## A VENDRE

Une bonne maison avec emplacement, près du dépôt de Saint-Pierre, actuellement occupée par monsieur Ernest St-Pierre, à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à  
JOS. BRETON, marchand,  
Saint-Pierre, Montmagny.

## Saint-Paul du Buton

### TERRE A VENDRE

Une bonne terre de 80 acres toute en culture et en bon ordre, avec bonnes bâtisses, maison, hangar, grange, etc., située sur le chemin Taché dans le 4<sup>e</sup> rang, à 1 1/2 mille à l'ouest de l'église, à proximité de l'école, du moulin à scie et à ferme, à peu près 5 milles du chemin de fer Transcontinental.

Pour renseignements, s'adresser à Joseph Nicole, St-Paul du Buton.

## Berthier

Samedi, le 25 février dernier, Mme Jos. Turcotte avait l'amabilité d'inviter à une soirée de chant et de danse un grand nombre de parents et d'amis parmi lesquels on remarquait un grand nombre venus de Montmagny. On s'amusa des plus galement jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Lundi, le 27 février, a eu lieu le mariage de Mlle Alvine Lessard avec M. Joseph Blais, M. Norbert Blais servait de témoin à son fils et M. Alphonse Lessard accompagnait sa fille.

Après la bénédiction nuptiale, les nouveaux époux se sont rendus chez le père du marié où un succulent dîner les attendait, et le soir une charmante soirée de musique et de chant avait lieu chez le père de la mariée. Les invités se sont retirés à une heure avancée de la nuit en souhaitant aux mariés de longs jours de bonheur.

## UN INVITE.

## Notre-Dame du Rosaire

Dimanche, le 5 mars, M. Joseph Pruneau de cette paroisse, accompagné de son beau-frère, M. Elzéard Noël, de Ste-Euphémie, était de passage à St-Paul du Buton par affaires.

—M. Mendoza Ouellette, de St-Paul, demeurant depuis le mois de novembre dans notre paroisse, nous a laissé samedi, le 4 mars, pour se rendre chez lui.

## Armagh

La première Communion des enfants du village a eu lieu mardi le 7 mars courant.

La cérémonie religieuse, pour avoir été des plus modestes, n'en était pas moins imposante.

C'était très touchant, en effet, de voir au-delà de soixante petits garçons et fillettes s'approcher avec respect et recueillement de la Table-Sainte. Il y en avait de tout petits qui n'étaient certes pas les moins émus. De les voir si heureux, dans leur foi naïve, les cœurs ont sans doute battu bien fort, et des larmes d'émotion ont dû mouiller plus d'un paupière.

Après la messe les petits communants ont chanté avec beaucoup d'âme un joli cantique qui a clos dignement cette belle cérémonie.

La première communion des enfants des autres écoles aura lieu la semaine prochaine.

—Mlle Anselmie Beaudoin qui a été très malade prend du mieux.

—Mlle Eva Roy, qui a reçu aussi la visite de la Grippe, la voit partir sans peine.

—Tous nos concitoyens se plaignent de la rareté de l'eau dans nos parages. Il n'y a tout au plus que trois ou quatre puits qui contiennent encore un peu d'eau, et quelle eau! De l'eau de tous, jamais le village d'Armagh n'a éprouvé pareille disette. En ce moment, nous n'aurions pas même de quoi mettre de l'eau dans notre vin si toutefois nous avions du vin. C'est bien ce qu'on peut appeler la prohibition absolue. Pour peu que la température froide se maintienne, chacun devra bientôt s'approvisionner aux sources naturelles avoisinantes, assez puissantes pour fournir un bon nombre de familles.

On parle de former un syndicat dans le but d'exploiter pratiquement ces précieuses réserves. Un aqueduc serait un grand bienfait pour notre localité en veine de progrès.

Vendredi dernier M. et Mme Joseph Roy, menuisier, invitaient une foule de parents et d'amis pour se sucrer le bec en mangeant de la tire. Chacun se rendit à la gracieuse invitation, il va sans dire que la tire fut mangée avec appétit et fut assaisonnée pour plusieurs par le "roi" du voisin, aux parties de cartes qui eurent lieu à la suite du réveillon sucré. Parmi les personnes présentes nous avons remarqué: MM. Joseph Langlois, Amédée McNeil, Joseph Bernard, Pierre Bernard, M. et Mmes Georges Roy, Exérillas Roy, Alfred Marceau, Nazaire Roy et quelques autres.

DE PASSAGE.—M. Godefroi Tanguay, autrefois de cette paroisse, était de passage à Armagh, venant de l'Orégon, il est reparti jeudi pour la Floride à ce qu'il nous a dit.

—Le Mardi-Gras, M. et Mme Ernest Rousseau, de St-Philémon, ouvraient grandes leurs portes pour recevoir des visiteurs d'Armagh. Parmi ces visiteurs nous avons remarqué MM. Geo. Roy, Joseph Huns, Georges Langlois, Mlle Atala Huns, Eva Bourassa, Alphonse Langlois, Elmina Bourassa, Mme Geo. Roy. Le Mardi-Gras fut enterré joyeusement, par un succulent réveillon préparé par Mme Rousseau. Le plaisir fut le compagnon inséparable de cette réunion.

—M. et Mme Alphonse Guillemette, de St-Damien, étaient en promenade chez M. Honorius Thibierge et P. Gagnon.

—M. et Mme Antoine Rousseau, de

St-François, ont reçu avec joie, lundi, la visite de leurs nièces de Marceauville, Mlle Bourassa, et neveu, M. Georges Roy, aussi de Marceauville. Après avoir passé la journée chez des parents si complaisants ils reprirent la route d'Armagh, mardi midi.

## Saint-Magloire

Un cordial merci à M. A. Froux, curé de cette paroisse, qui a fait don d'une belle croix au couvent de St-Magloire.

—Mardi, le 7 mars a été chanté à l'église St-Magloire, le service anniversaire pour le repos de l'âme de feu Sieur Gervais Laverdière. Beaucoup de parents et d'amis ont assisté à ce service.

—M. Emile Prévost est parti, lundi, pour aller travailler à Ste-Sabine avec son "team."

## Saint-Valier

Samedi dernier, le 4 mars, ont eu lieu les funérailles de Dame Desanges Roy, veuve de feu M. Johnny Blais, décédée à l'âge de 83 ans. Les porteurs étaient MM. Théodore Aubé, Théophile Fontaine, Mathias Fontaine et Cyrille Ratté. M. Enselme Gosselin portait la croix et M. E. Chabot conduisait le convoi funèbre.

Au choeur de l'orgue tenue par Mlle Turcotte, nous avons remarqué les chœurs de la paroisse, M. Alphonse Lemieux, de Berthier, MM. Arthur Leclerc, Ovide Roy, Joseph Roy, Edmond Roy.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Lavoie.

L'église était tendue de ses plus beaux ornements de deuil.

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté à ces funérailles. Nos plus sincères sympathies.

—Le 3, premier vendredi du mois, a eu lieu la clôture du renouvellement de notre belle retraite. Tous les paroissiens devront garder un souvenir vivace de ces missions par les dévotions Redemptoristes, les RR. PP. Géna et Marshall, de St-Anne de Beauré. Les Révérends Pères sont partis pour Lovell, Mass. Nous leur souhaitons plein succès dans cette nouvelle mission.

## Saint-Raphael

**BUCHRE.**—Dimanche soir, dans les spacieuses salles du couvent, a eu lieu le euechre quatre-Sept au profit des Enfants de Marie. Il n'y a pas exagéré de dire que le succès a dépassé toutes les espérances.

M. le curé Dupuis, directeur, a tenu à l'honneur d'assister à cette fête organisée sous son distingué patronage.

Près de deux cents personnes ont pris place autour des tables où l'entrain et la gaieté n'ont pas cessé de régner durant les dix parties qui ont été jouées.

Le jeu de cartes fini, cinq jeunes filles aidées de messieurs tout-à-fait gentils et distingués passeront café et gâteaux, qui, comme bien on le pense furent délicieux.

Après le goûter, on procéda à la distribution des prix. M. le notaire Lavallée, gracieusement aidé de Mlle Bouchard, s'acquittèrent de cette tâche avec un tact parfait. Sincères félicitations.

Il y eut ensuite chant et musique par Mmes Dr Blais, d'Armagh, Michel Bernard, de St-Gervais, de MM. Dr Blais, Jos. Lamontagne, de St-Charles, A. Girard, de St-Gervais et Emile Elcquin.

M. le Dr Blais a déclamé avec beaucoup d'âme "une épiode de la guerre de 1870" ce qui lui valut force applaudissements.

A la fin de la soirée, M. le curé Dupuis, dans un bijou de discours, remercia tout le monde et particulièrement les personnes éloignées qui sont venues réhausser de leur présence l'éclat de cette fête. Il invita ensuite M. le notaire Lavallée à prendre la parole. Celui-ci, avec sa verve habituelle, félicita les Enfants de Marie d'avoir organisé cette soirée et leur fit ses souhaits, lesquels ne manqueront pas de se réaliser; ils étaient si bien faits.

M. le maire A. Labrecque, à son tour, en quelques mots, remercia au nom des Enfants de Marie.

Voici les noms des heureux gagnants des prix et de leurs généreux donateurs:

L'prix de \$5.00 donné par M. l'abbé Dupuis, gagné par Mme Omer Garneau, de Lévis; un bûcher en argent par M. et Mlle Lacroix, M. Firmin Bolduc; un méridien en argent par quelques jeunes gens du village, M. Michel Lacroix; une lampe par M. et Madame Dr Bell, Mlle J. Richard; un sucrier en argent par M. et Madame Lantagne, M. E. Labrecque. Un grand nombre d'autres prix ont été distribués qu'il serait trop long d'énumérer.

Cette soirée a été organisée par quelques Enfants de Marie aidées de quelques jeunes gens. Ces messieurs dont nous faisons les noms pour ne pas blesser leur humilité se

Le jour arriva où il devint le maître. Il avait toujours conservé son cercueil qui repose dans une salle du palais présidentiel et il apprit que le hit avait fait arriver: Carlos Martinez et Félix Zelaya.

El maintenant que ce dernier est condamné à la peine de mort pour avoir complété contre le gouvernement, le président Estrada a fait savoir à son ennemi que le cercueil n'était plus d'aucune utilité pour lui, et qu'il le mettait à sa disposition.

**TABAC**  
**ROSE QUESNEL**  
A FUNER. DOUX ET NATUREL



Si vous  
voul z faire  
plus d'argent avec  
votre ferme

Employez les Engrais  
Chimiques Complets "LEGARE"

Ces engrais rapportent de beaux profits, ils augmentent considérablement le rendement des récoltes et leurs résultats se font sentir pendant plusieurs années.

**MEFIEZ-VOUS DES IMITATIONS**

Car l'en veut dire être aussi riches etc., assurez-vous d'avoir exactement LES MEILLEURS c'est-à-dire les Engrais portant la marque "LEGARE". Demandez nos circulaires.

**P. T. LEGARE**  
273-287 RUE ST-PAUL  
32-36 RUE ST-VALIER  
QUÉBEC

—succursale Montmagny, — — — — — POLYDOR GUAY, Gérant

**CAPITAL, \$200,000.00**

**LA PREVOYANCE**

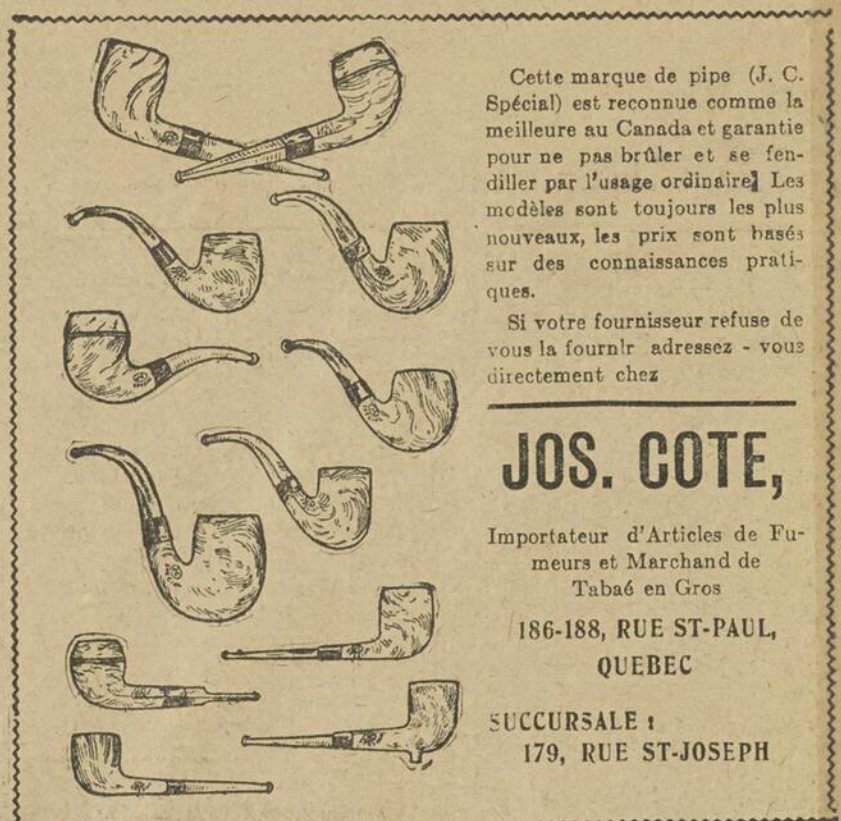
ASSURANCE:  
RESPONSABILITE PATRONALE

Accidents, Maladies, Bris de Glaces, Contre le Vol

Garantie de Fidélité  
Garantie de Contrats

**BUREAU CHEF: 130 Rue St-Jacques, Montréal.**

**J. C. GAGNE, Gerant General**  
TEL. BELL MAIN 5027  
J. C. HEBERT, N. P., Agent du district  
Montmagny



Cette marque de pipe (J. C. Spécial) est reconnue comme la meilleure au Canada et garantie pour ne pas brûler et se fendiller par l'usage ordinaire. Les modèles sont toujours les plus nouveaux, les prix sont basés sur des connaissances pratiques.

Si votre fournisseur refuse de vous la fournir adressez-vous directement chez

**JOS. COTE,**

Importateur d'Articles de Fumeurs et Marchand de Tabac en Gros

186-188, RUE ST-PAUL, QUÉBEC

SUCCURSALE:  
179, RUE ST-JOSEPH

## A la Baie Saint-Paul

### OBITUAIRE

Baie St-Paul, 7.—Dans le courant du mois dernier mourait en cette paroisse un de nos braves citoyens, M. Michel Tremblay, rentier, époux de Sophie Boly, il était le frère de M. Jean Tremblay, rentier, de M. Charles Tremblay, agent pour la compagnie Williams et de M. Eliot Tremblay, industriel, bien en vue de Ste-Eulalie, comté de Nicolet.

Le défunt était aussi le père de la Révérende Soeur Marie-Elizabeth de Hongrie, Petite Franciscaine de Marie, de la Baie St-Paul; de M. Joseph Tremblay, brigadier de Montmagny et de Madame Arthur Gobeil, de la Baie St-Paul.

M. Tremblay était très estimé des concitoyens et bien connu dans le comté de Charlevoix.

Son cœur charitable le faisait l'ami des pauvres. Voici le qu'il disait quelques instants avant de mourir: "Chère épouse, je meurs, mais j'ai vu que ma maison reste la maison des pauvres."

Il me semble que de telles paroles doivent consoler un peu ceux que la mort sépare; car celui qui sur la terre, suit tendre une main généreuse à l'indigence ne manquera pas de trouver la main bon accueil auprès du Dieu de charité.

Son service, qui fut l'un des premiers dans la magnifique église de la Baie St-Paul fut chanté par le Révérend, M. J. Tremblay et M. J. Dumas, curé, assisté de ses deux vicaires, les abbés F. Tremblay et W. Gravel, comme diacre et sous-diacre.

En même temps deux messes basses étaient dites aux petits autels par les abbés J. Bouchard, aumônier de l'hospice Ste-Anne de la Baie St-Paul et J. Allard, curé de St-Placide.

Le deuil était conduit par M. J. Tremblay, de Montréal, son fils.

# Nouvelles du District

(SUITE DE LA QUATRIÈME PAGE)

## A NOS CORRESPONDANTS D'OCCASION

Nous recevons presque chaque semaine des correspondances des paroisses du district que nous ne pouvons publier parce qu'elles ne sont pas signées d'un nom responsable. L'ont correspondance anonyme est invariablement jetée au panier.

On nous demande aussi parfois de publier des attaques personnelles ou des nouvelles d'un caractère privé que nous ne publions pas parce qu'elles ne peuvent être d'aucun intérêt pour nos lecteurs.

## Sainte-Euphémie

**MARIAGE.**—Lundi dernier, M. Charles Martel unissait sa destinée à celle de Mlle Floridia Audet. M. Georges Labonté servait de témoin au marié et M. Eugène Audet, accompagnait sa fille.

Après la messe, un somptueux dîner fut servi à la demeure de M. Georges Labonté, et le soir, joyeuses agapes chez M. E. Audet, père de la mariée. Bref, l'on se sépara à une heure avancée de la nuit, laissant d'heureux souhaits aux nouveaux époux.

Mlle Etienne Gagné nous quittait samedi pour aller passer les jours gras dans sa famille à Saint-Pierre. Elle nous est arrivée bien eucharisée de sa promenade et a repris sa classe avec plaisir.

Jeudi, le 23 février se réunissait chez M. Napoléon Giroux, fils, quelques parents et amis venus pour faire leurs bons souhaits à M. Giroux à l'occasion de son anniversaire de naissance.

Il y eut chant, musique et danse. M. et Mme Giroux avec tout le tact que nous leur connaissons, s'efforcent bien faire les choses.

Les nombreux visiteurs se retirèrent à une heure avancée de la nuit, emportant avec eux le meilleur souvenir de cette joyeuse veillée.

—M. Edgar Beaumont, de St-Pierre, était samedi le 4 mars, de passage en notre paroisse pour affaires.

—Mme Emilie Noël nous ayant quitté depuis quelque temps, pour se rendre chez son père, M. Blais, de St-Paul, nous est revenue dimanche l'après-midi très eucharisée de sa promenade.

Nous avons reçu cette semaine de Sainte-Euphémie plusieurs correspondances anonymes, qui exposeraient leurs auteurs à de sérieux désagréments s'ils étaient connus. Ces gens devraient savoir pourtant que les colonnes d'un journal ne doivent pas servir à exercer de vengeances personnelles. Nous leur conseillons d'être plus prudents à l'avenir car ils s'exposent certainement à des poursuites en dommages.

A bon entendeur, salut !

## Terre à Vendre

Une terre de 3 arpents et 3 perches de large par 40 arpents de profondeur. Terrain fait à la charrue pour semer 60 minots. Maison de 25 x 25, hangar de 20 x 20, grange de 110 pieds bâtie neuve. Bois de commerce sur le haut de la terre. Le tout en parfait ordre. S'adresser à

JOSEPH GIROUX,  
Sainte-Euphémie.

## Saint-Marcel

Mardi le 28 février, M. Pierre Pelletier, était de retour d'une magnifique promenade à Mont-Carmel où il a été l'hôte de M. l'abbé J. A. Lessard, ancien curé de cette paroisse.

Vendredi dernier, après une vacance passée dans sa famille, M. le capitaine L. D. Morin retournait à Québec.

M. Lucien Gaudreau de Saint-Pamphile, était de passage ici, samedi dernier, dans l'intérêt de MM. Murray et Gregory, propriétaires de limites à bois.

M. Ferd. Fréjean, du Cap St-Ignace était à la pension Bernier, dimanche dernier.

Jeudi dernier le 2 mars au Lac Mariagouin, Mme D. Gauthier a fait cadeau à son mari, d'une jolie grosse fille. Elle est la première enfant née à ces nouveaux établissements dont les premiers défrichements

## Trois-Saumons

**Décès.**—Dimanche le 26 février, est décédée Mme Laurent Dubé, née Marie Clara Gagnon à l'âge de 33 ans.

Ses funérailles ont eu lieu le 28 février à Saint-Jean Port-Joli. Sa vie n'a pas été bien longue mais elle a été bien remplie et elle a fourni en peu de jours une longue carrière. Mme Dubé a passé par de cruelles épreuves qu'elle a vaillamment supportées.

A la famille en deuil nous offrons nos meilleures sympathies.

M. l'inspecteur P. Goulet est attendu par les institutrices dans la première quinzaine de mars.

## (Spécial)

Un bien triste accident est arrivé à Asbestos Mines, le 17 février dernier. La victime est un pauvre ouvrier autrefois de Trois-Saumons. Au moment où il descendait dans la mine pour reprendre son ouvrage comme d'habitude, il fut pris par un crochet de la boîte de l'ascenseur et il fut projeté violemment sur la pierre, les membres et la poitrine horriblement broyés. Il expira quelques heures après, malgré les soins qu'on lui prodigua. Il laisse pour déplorer sa perte une femme et 5 enfants en bas âge. Le défunt n'était âgé que de 34 ans.

## Saint-Cervais

Le 27 février dernier, M. Joseph Roy, cultivateur, conduisait à l'autel Mlle Alphonsine Marquis, fille de M. Alfred arquis. Nos meilleurs souhaits.

—NAISSANCES—adame Eugène Lacasse, un fils.

Madame Amédée Roy, une fille.

Madame Joseph Arsenault, un fils.

Turin, 7.—Un ballon transportant sept passagers est tombé hier près d'ici, d'une hauteur de 2,000 mètres. Grâce aux arbres sur lesquels l'aérostat tomba, le choc fut amorti et les sept passagers échappèrent à une mort certaine.

Les sept passagers sont blessés, dont deux grièvement.

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 27e jour de février 1911, constituant en corporation MM. Urbain Bard, contre-maître, Louis Gagnon, mesureur de bois, Thomas McCarron, comptable, W. Gerard Power, gérant, tous de la paroisse de St-Jacome, dans le district de Kamouraska, et Henri Alcyon, commis, de la cité de Québec, district de Québec :

Acquérir, louer, acheter, posséder, sous aucun titre quelconque, mettre en opération des terres, limites à bois, meubles et immeubles, droits, pouvoirs d'eau et privilèges dans les pouvoirs d'eau, moulins à scie, manufactures et toutes bâties requises pour le fin de leur affaires, et en disposer :

Faire les affaires de manufacturiers de bois, marchands de bois et propriétaires de moulins à scie, et acheter, vendre, préparer pour le marché, fabriquer, importer, exporter et faire le commerce de bois de charpente et bois de toute sorte, et manufacturer et faire le commerce d'articles de toute sorte, dans la manufacture desquels le bois de charpente ou bois sont employés, et tous les articles qui peuvent être faits avec le bois ou ex-

trait d'iceul, ou avec les déchets de bois :

Acquérir, construire, développer, maintenir et mettre en opération des chemins et tramways sur les terres appartenant à la compagnie ou contrôlés par elle, pouvoirs d'eau, réservoirs, cours d'eau, digues et autres travaux et autres commodités qui peuvent paraître propres aux directeurs, soit directement ou indirectement, pour promouvoir les intérêts de la compagnie et contribuer à subventionner ou autrement aider tous les travaux entrepris par d'autres :

Construire et mettre en opération un système d'éclairage électrique, de pouvoir et de téléphone et transmettre et vendre le pouvoir électrique pour éclairage, chauffage, et pouvoir moteur dans les comtés de Kamouraska et L'Islet :

Construire, mettre en opération et maintenir un service de télégraphie, télégraphe sans fil ou autrement pour l'utilité et fins de la compagnie :

Manufacturer ou acheter, mettre en opération et maintenir des vaisseaux aériens, ballons, aéroplanes ou toute autre embarcation aérienne quelconque, et construire, acheter ou louer des stations de débarcadère pour les fins d'iceile :

Acquérir, louer ou acquérir autrement et posséder, maintenir et mettre en opération des magasins, provisions, victuailles et marchandises en général et en faire le commerce :

Exploiter toute terre appartenant à la compagnie et dans ce but acheter et vendre les animaux de toute espèce, ou produits, et en faire le commerce :

Acquérir, construire ou louer des hôtels ou maisons de pension, les mettre en opération et les maintenir ou vendre :

Vendre, louer toutes ou aucune partie des affaires, entreprise, propriétés, obligations et franchises de la compagnie, à toute autre personne ou personnes ou à toute compagnie, pour telle considération et garantie que la compagnie peut juger à propos, et en particulier pour les actions, obligations ou garanties de toute autre compagnie avant, tout-à-fait ou en partie, des objets semblables à ceux de cette compagnie, ou en disposer autrement :

Acquérir, louer ou acquérir autrement et prendre les affaires, entreprise, propriétés, biens, franchises, clientèle, droits et privilèges de toute personne, société ou corporation faisant ou formée pour faire toutes affaires semblables à celles que cette compagnie est autorisée à faire, et de les payer en tout ou en partie en argent ou en tout ou en partie en actions, obligations ou débiteurs de la compagnie ou autrement, et se charger des obligations de toute telle personne, société ou corporation :

Faire toutes ou aucune des affaires autorisées par les présentes, soit seul ou conjointement avec ou comme facteurs ou agents et pour toutes autres compagnies ou personnes, ou par tout facteur ou agent ou entremise d'iceux :

Faire toutes autres affaires qui peuvent paraître à la compagnie capables d'être conduites convenablement ou en rapport avec les objets ou toute partie d'iceux, ou calculés directement ou indirectement pour augmenter la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables, sous le nom de "The Lafontaine Lumber Company," avec un capital total de quarante-cinq mille piastres (\$45,000.00), divisé en quatre cent cinquante (450) actions de cent piastres (\$100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Sainte-Perpétue, comté de l'Islet.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-septième jour de février 1911.

JOS. DUMONT,  
Sous-secrétaire de la province.  
CANNON & POWER,  
Procureurs des Requérants.  
16, 17, 24, 31—4f.

## MARCHE DE QUEBEC

### PRODUITS DE LA FERME

|                  |          |      |
|------------------|----------|------|
| Beurre :         | 0.21 1/2 | 0.22 |
| Laiterie :       | 0.23 1/2 | 0.25 |
| Crème :          | 0.22     | 0.22 |
| 2e qualité :     |          |      |
| Fromages :       |          |      |
| Nouveau, petit : | 0.00     | 0.13 |
| Vieux :          | 0.00     | 0.14 |
| Œufs frais :     | 0.30     | 0.38 |
| Œufs select :    | 0.26     | 0.25 |
| Œufs No 1 :      | 0.21     | 0.22 |

### GRAINS

|                                  |          |          |
|----------------------------------|----------|----------|
| Blé du Nord No 1 :               | 1.03     | 1.04     |
| Blé du Nord No 2 :               | 1.01     | 1.02     |
| Blé du Nord No 3 :               | 0.99     | 1.00     |
| Blé Nord Feed :                  | 0.78     | 0.80     |
| Avoine Man. No 2 :               | 0.38     | 0.38 1/2 |
| Avoine Man. No 3 :               | 0.37     | 0.37 1/2 |
| Avoine Québec et Ontario No 2 :  | 0.36     | 0.36 1/2 |
| Avoine Québec et Ontario No 3 :  | 0.36 1/2 | 0.37     |
| Avoine Québec et Ontario No 4 :  | 0.37     | 0.37 1/2 |
| Orge moulinée :                  | 0.49     | 0.50     |
| Pois No 2 ordinaires :           | 0.86     | 0.88     |
| Sarasin (48 lbs) :               | 0.52     | 0.52 1/2 |
| Blé d'Inde jaune No 3, nouveau : | 0.55     | 0.55 1/2 |

### FARINES

|                                   |      |      |
|-----------------------------------|------|------|
| Patente d'hiver :                 | 5.00 | 5.25 |
| Patente Manitoba :                | 6.00 | 6.10 |
| Sight, Roller :                   | 4.75 | 4.90 |
| Extra par baril :                 | 4.60 | 4.60 |
| Superfine par baril :             | 4.30 | 4.30 |
| Far. de boul. gersap, par baril : | 5.45 | 5.60 |
| Patent Hing 98 lbs :              | 2.90 | 2.90 |
| Far. fortes à levains :           | 2.60 | 2.70 |
| Patent d'Ontario :                | 2.40 | 2.60 |
| Straight Roller :                 | 2.28 | 2.30 |
| Extra :                           | 2.20 | 2.20 |
| Superfine :                       | 2.10 | 2.10 |
| Fine :                            | 2.00 | 2.00 |
| Son, par 100 lbs :                | 1.05 | 1.10 |
| Gru blanc :                       | 1.50 | 1.55 |
| Moulinée d'avoine :               | 1.45 | 1.50 |
| Avoine roulée :                   | 2.20 | 2.25 |
| Barley :                          | 2.10 | 2.25 |
| Farine de Blé d'Inde :            | 1.40 | 1.50 |

### PROVISIONS

|                                |          |          |
|--------------------------------|----------|----------|
| Boeuf salé mess 200 lbs :      | 18.00    | 18.00    |
| Lard short cut bri. :          | 24.00    | 24.50    |
| Lard Clear back :              | 26.00    | 26.00    |
| Clearfat :                     | 24.50    | 24.50    |
| Saindoux Canadien la :         | 2.75     | 2.80     |
| Saindoux composé, le seau :    | 2.30     | 2.40     |
| Porc abattu par 100 lbs :      | 0.09 1/2 | 0.09 1/2 |
| Cottolene seau 20 lbs :        | 0.12     | 0.00     |
| Cottolene tin 10 lbs :         | 0.12 1/2 | 0.00     |
| Cottolene tin 5 lbs :          | 0.12 1/2 | 0.00     |
| Cottolene tin 3 lbs :          | 0.12 1/2 | 0.00     |
| Graisse chaudières de 3 lbs :  | 0.00     | 0.12 1/2 |
| Graisse chaudières de 5 lbs :  | 0.00     | 0.12 1/2 |
| Graisse chaudières de 10 lbs : | 0.00     | 0.12 1/2 |
| Petits jambons :               | 0.16     | 0.16     |
| Gros jambons :                 | 0.13     | 0.13     |
| Pic-Nics jambons :             | 0.12     | 0.12     |
| Epaules roulées :              | 0.13     | 0.13     |
| Bacon :                        | 0.15     | 0.15     |

### Volailles :

|                         |          |          |
|-------------------------|----------|----------|
| Oie :                   | 0.12     | 0.14     |
| Poules :                | 0.09     | 0.11     |
| Canards :               | 0.00     | 0.18     |
| Poulets :               | 0.10     | 0.13     |
| Dindes :                | 0.19     | 0.20     |
| Fèves :                 |          |          |
| Blanches :              | 1.80     | 1.95     |
| Jaunes, minot :         | 1.67 1/2 | 1.70     |
| Lima :                  | 0.07     | 0.07 1/2 |
| Pois :                  |          |          |
| Pois à soupe :          | 1.25     | 1.30     |
| Pois cassés, le sac :   | 0.00     | 2.90     |
| Blé d'Inde cassé, sac : | 0.00     | 2.60     |

### Tourrages :

|                    |       |       |
|--------------------|-------|-------|
| Poin pressé No 1 : | 11.00 | 11.50 |
| Poin No 2 :        | 10.00 | 10.50 |
| Trèfle méle. :     | 7.50  | 8.00  |
| Poin No 3 :        | 9.00  | 10.00 |
| Trèfle pur :       | 7.00  | 7.50  |

### Légumes :

|                                        |      |      |
|----------------------------------------|------|------|
| Betteraves, le sac :                   | 0.00 | 0.00 |
| Carottes :                             | 0.00 | 0.60 |
| Céleri :                               | 0.00 | 0.85 |
| Choux de Bruxelles :                   | 0.00 | 0.35 |
| Choux, le quart :                      | 0.00 | 1.25 |
| Choux-fleurs le quart :                | 0.00 | 1.00 |
| Cresson, doz paquet :                  | 0.00 | 0.35 |
| Epinards la boîte :                    | 0.00 | 0.50 |
| Navet la poche :                       | 0.00 | 0.75 |
| Oignons blancs, caisse :               | 0.00 | 2.75 |
| Oignons rouges, sacs de 75 lbs :       | 0.00 | 1.75 |
| Oignons d'Espagne, le crate :          | 0.00 | 3.00 |
| Panais la poche :                      | 0.00 | 0.90 |
| Patates au détail, le sacs de 90 lbs : | 0.00 | 0.00 |
| Persil, doz. paquets :                 | 0.00 | 1.00 |
| Poireaux la doz. :                     | 0.00 | 0.20 |
| Radis la doz. paquets :                | 0.00 | 0.50 |
| Raifort la lb :                        | 0.00 | 0.30 |
| Rhubarbe la doz. paq. :                | 0.00 | 1.00 |
| Salade frisée, doz. :                  | 0.00 | 0.50 |
| Salade pommée, doz. :                  | 0.00 | 0.50 |
| Salsifis, doz. paquets :               | 0.00 | 1.40 |
| Topinambours le quart :                | 0.00 | 3.25 |
| Topinambours le pa :                   | 0.00 | 2.00 |

### THES

|                       |          |      |
|-----------------------|----------|------|
| Japon, poussière :    | 0.10     | 0.12 |
| Japon commun :        | 0.20     | 0.22 |
| Japon qualité moyen : | 0.23     | 0.28 |
| Japon bon choix :     | 0.30     | 0.35 |
| Gun Powder, commun :  | 0.12     | 0.22 |
| Gun Powder, bon :     | 0.23     | 0.25 |
| Gun Powder, choix :   | 0.27     | 0.35 |
| Thés noirs communs :  | 0.12 1/2 | 0.19 |
| Thés noirs moyens :   | 0.20     | 0.27 |
| Thés noirs choix :    | 0.28     | 0.50 |

### CAFES

|                      |          |      |
|----------------------|----------|------|
| Mocha :              | 0.24     | 0.29 |
| Java :               | 0.26     | 0.32 |
| Maracaibo :          | 0.22 1/2 | 0.24 |
| Jamaïque :           | 0.19     | 0.22 |
| Chlorée moulinée :   | 0.10     | 0.11 |
| Rio :                | 0.18 1/2 | 0.20 |
| Cafés verts Rio :    | 0.00     | 0.15 |
| Cafés verts Santos : | 0.15     | 0.17 |

### SUCRES

|                         |      |      |
|-------------------------|------|------|
| Jaunes raff. :          | 0.00 | 4.00 |
| Jaunes quarts :         | 0.00 | 4.05 |
| Bruts Cristal, 10 lbs : | 0.00 | 4.00 |
| Bruts Barbade :         | 0.00 | 3.80 |
| Sucre blanc :           |      |      |
| Extra ground :          | 0.00 | 5.05 |
| Cut 1/2 Bte :           | 0.00 | 5.20 |
| Cut 1/4 Bte :           | 0.00 | 5.30 |
| Cut 1/8 Bte :           | 0.00 | 5.50 |
| Granulé, quarts :       | 0.00 | 4.45 |
| Granulé sacs 100 lbs :  | 0.00 | 4.40 |

# L'ESTOMAC

Le Secret de la Santé et de la Vie.

Une chose de la plus haute importance, qu'on perd malheureusement trop souvent de vue, est le rôle de l'estomac. On oublie que l'estomac est la vraie force motrice de tout l'organisme. On oublie que c'est lui qui est le vrai siège de la vie ; que c'est lui qui doit alimenter le corps entier.

On oublie que c'est à lui que tous les organes réclament les éléments vitaux nécessaires à leur entretien. On le malmené, on le néglige, on évite de le soigner ; inévitablement alors l'estomac perd bientôt de ses deux plus précieuses prérogatives, les deux grands facteurs de la vie, nous voulons dire l'appétit et les digestions. Et alors, comment vivre sans appétit, comment vivre sans digérer, comment répondre aux besoins de l'usage quotidien ! Aussi, résulte-t-il toujours de cette détresse des voies digestives une grande misère physiologique et morale, trop bien connue de tous les dyspeptiques et de ces milliers de personnes qui souffrent de l'estomac d'une façon quelconque. Que de maux ! que de misères ! Que de chagrins ! que d'ennuis !

Il serait bien dangereux de vouloir continuer à vivre dans une situation si déprimante. Il ne reste au contraire à tous ces infortunés qu'une seule chose à faire, c'est d'essayer d'en sortir le plus tôt possible. Eh bien ! voulez-vous en toute confiance, voulez-vous, en toute sécurité que nous vous indiquions le moyen le plus sûr pour en sortir aussitôt, pour vous guérir immédiatement ? Prenez les Pilules Moro pour les Hommes.

Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites à tous les hommes malades qui s'adressent à eux. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent s'y rendre, sont invités à écrire à ces médecins.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées :

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.



M. SERAPHIN PARE,  
112 Pond St., Woonsocket, R. I.

"Ayant à travailler assis depuis plusieurs mois, cela est bien défavorable à ma santé et est de nature à augmenter davantage les tortures d'une dyspepsie qui dure depuis longtemps. Les Pilules Moro que j'ai employées pour fortifier tout mon être et stimuler mon estomac, m'ont fait beaucoup de bien. J'en prends depuis deux mois et déjà je ne me sens plus le même. Je me propose de ne pas manquer, parce que ce remède me soutient, m'aide beaucoup et me conduira, j'en suis persuadé, à une guérison parfaite."

SERAPHIN PARE,  
112 rue Pond, Woonsocket, R. I.

## CHAPPED HANDS & COLD SORES

**CREVASSES AUX MAINS ET AUTRES MAUX CAUSES PAR LE FROID**

Une bonne application de Zam-Buk au coucher donne un grand soulagement le matin suivant. Zam-Buk arrête l'irritation, guérit les crevasses et rend les mains douces.

**LA PREUVE**—Mlle Hattie Bertrand, de Galesburg, Ont. nous écrit : "J'avais les mains et les bras crevés et rien ne paraissait les guérir complètement, jusqu'à ce que j'aie trouvé Zam-Buk. Il les a fait disparaître. Mon pur en a fait usage aussi pour différents maux et blesures à la peau, et il prouve qu'il n'y a rien comme Zam-Buk. Les mamans devraient faire employer Zam-Buk aux enfants tous les jours, parce qu'il n'y a rien comme de prévenir le mal. Un peu de Zam-Buk étendu légèrement sur les mains et les poignets après qu'on s'est lavé empêchera les crevasses et autres maux causés par le froid."

Zam-Buk est aussi une cure certaine pour les maux de la peau, eczéma, gale, impetigo, empoisonnement du sang, hémorroïdes, ainsi que pour coupures, brûlures, contusions, etc. la boîte chez tous les marchands de pharmacie, ou envoyée franco par Zam-Buk Co., Toronto sur reçu du prix. Refusez toutes imitations et substitutions dangereuses.

# ZAM-BUK

EVERY HOME NEEDS IT.

New-York, 7.—Clarence Moles a tenté cinq fois de se tuer la mort dans le courant de la même semaine. Il se jeta d'abord dans un canal d'où il fut retiré, puis devant un tramway qui s'opposa ; on le surprit au moment où il allait se pendre ; le même jour il essaya sans y réussir de s'assembler avec un bâton ; enfin dans sa cellule il voulut se briser la tête contre les murs de la cellule où il avait été enfermé.

Ottawa, 8.—(Spécial.)—Madame John Brooks est décédée, hier, de Typhoïde à l'âge de 44 ans. Toujours dans le but de combattre l'épidémie, les autorités municipales ont fait analyser les eaux minérales et liqueurs douces en vente à Ottawa. Comme résultat, le Dr Law, officier de santé, défend la vente des eaux Caledonia et Caribbad, embouteillées à Ottawa. L'analyse prouve que ces eaux renferment le bacille de la fièvre.



## MR. ELISÉE DUPUIS FRANC AVEU

M. Elisée Dupuis de St. Paul de la Croix souffrait de faiblesse. Le **VIN ST-MICHEL** l'a guéri et il s'en glorifie.

M. Elisée Dupuis exerce un métier exténuant s'il y en a, celui de scieur; il a, naturellement, payé son tribut à la nature. Il s'était dépensé vaillamment, sans compter avec ses forces et, les forces humaines ayant une limite, il s'affaiblit jusqu'au jour où il constata qu'il fallait trouver un remède à cet état alarmant. M. Elisée Dupuis a le courage de ses opinions. Jugez-en par la lettre suivante qu'il écrivait le 19 avril dernier :

MM. BOIVIN, WILSON & CIE., Montréal.

Messieurs :

Beaucoup de personnes éprouvent certaine gêne à publier leur portrait ou leur témoignage dans les journaux. Moi, j'en suis pas du tout de ce caractère là. Des qu'on éprouve quelque bien-être, quelque soulagement dans la souffrance, par le fait de quelqu'un, il me semble qu'il est de toute justice de leur en accorder le crédit et la reconnaissance qui est due à quiconque vous fait du bien. C'est pour cette raison, Messieurs, que je viens vous remercier pour l'effet prodigieux produit par votre VIN ST-MICHEL dans l'état de faiblesse dont je souffrais depuis plusieurs années.

Dans la profession de scieur, nous sommes exposés bien plus que dans d'autres professions, on dépense ses forces, on en abuse, avec le résultat que vous savez : il en résulte une grande faiblesse. J'ai passé par là et si je jouis aujourd'hui d'une santé brillante, cela est dû pour la plus grande partie aux effets bienfaisants du VIN ST-MICHEL. Depuis que je suis ce traitement, je fais mon ouvrage sans avoir à craindre de m'affaiblir comme c'était le cas autrefois. J'engage vivement mes confrères à suivre mon exemple, car je suis certain que, pour eux, le VIN ST-MICHEL vaut de l'or. Encore une fois merci, mille fois merci.

Votre tout dévoué,

ELISÉE DUPUIS,

St-Paul de la Croix.

P.S.—Vous trouverez sous ce pli mon portrait que j'ai fait faire, après m'être rétabli. Une douzaine et demi de bouteilles ont eu raison de mon extrême faiblesse.

E. D.

Des milliers de personnes ont éprouvé ainsi les effets bienfaisants du VIN ST-MICHEL : nous en recevons tous les jours de nouveaux témoignages que nous serons heureux de publier, avec la permission de nos correspondants.

BOIVIN, WILSON & CIE.,

SEULS AGENTS

520, RUE ST-PAUL,

MONTREAL.

## Quand Bébé est Malade



### SIROP D'ANIS GAUVIN POUR LES ENFANTS

parce que ce sirop, depuis plus d'un quart de siècle, a conquis les suffrages de milliers de mères. Il fait merveille dans les cas de Coliques, Diarrhée, Choléra, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Coqueluche, Bronchite, Manque de Sommeil.

Compliment flatteur

M. Alphonse L'Évêque, 22 Lege St., N.-H., écrit : "Cher Monsieur, je vous fais compliment de votre Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons élevé notre bébé avec votre sirop et les résultats ont été des plus satisfaisants. Nous en avons toujours une bouteille à la maison. Toutes les mères devraient en faire usage."

Alphonse L'ÉVÊQUE.

EN VENTE PARTOUT : 25c. LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste 850, Rue Ste-Catherine Est Montréal.

## Au Parlement Fédéral

Ottawa, 4. (Spéciale). —La situation du gouvernement Laurier s'aggrave tous les jours. Les députés des villes et des comités environnants ont manifesté le désir, parait-il, de voter contre le gouvernement et il y avait quelques députés de Québec qui votassent contre l'arrangement Taft-Fiel-ding. Plusieurs députés n'ont pas voulu quitter la capitale de peur que leurs électeurs leur dictent une ligne de conduite contraire au gouvernement. Les ministres sont très embarrassés.

Ottawa, 4.—Rien de bien intéressant à la Chambre à part la proposition de rendre les salaires des employés fédéraux saisissables.

M. Beauparlant, député de St-Hyacinthe, a de nouveau insisté auprès du gouvernement pour faire adopter le bill qu'il a présenté de nouveau cette session au sujet des salaires des employés civils.

Actuellement les salaires des employés civils ne peuvent pas être saisis en paiement de dettes, or, M. Beauparlant voudrait que ces employés soient mis sur le même pied que les autres citoyens, c'est-à-dire que leurs salaires soient saisissables.

Le député de St-Hyacinthe fait remarquer qu'en Australie les employés civils qui se rendent coupables d'infractions quelconques à la loi sont sévèrement punis et il donne lecture des résolutions passées par la Chambre de Commerce et le Board of Trade de Montréal ainsi que la Chambre de Commerce de Québec approuvant l'introduction d'une telle mesure.

M. Burrel voulait savoir, si, comme l'annonçait une dépêche de Washington, un membre du gouvernement canadien était parti pour Washington afin de s'entendre avec le président Taft au sujet de certains amendements à la convention douanière. L'hon. M. Fielding a répondu qu'aucun ministre n'était parti pour Washington, et que la nouvelle était, en conséquence, erronée.

## UN MERVEILLEUX REMÈDE POUR LES ENFANTS

Les Tablettes Baby's Own sont un merveilleux remède pour les petits. Elles ne manquent jamais de soulager le bébé quand son estomac ou ses intestins sont dérangés ; quand la dentition est douloureuse ; quand les vers font leur apparition ou que l'une quelconque des nombreuses maladies de l'enfance l'assaillit. Il y a mieux : elles sont absolument sûres et ne sauraient faire de tort au plus jeune enfant. Les mères ont la garantie d'un analyste qui gouverne à cet effet. Des milliers de mères reconnaissantes de ce que les Tablettes ont fait pour leurs enfants, les recommandent fortement. Mme E. J. Ward, Galt, Ont., dit : "Je me suis servie des Tablettes Baby's Own pendant plus de deux ans, et je ne voudrais pas m'en passer à la maison. C'est un merveilleux remède pour les petits. Les Tablettes Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes ou à 25 cts la boîte par The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont."

## Un voleur malchanceux

New-York, 35.—Un voleur s'introduisit, hier matin, de très bonne heure, dans l'appartement de Mme Hendrickson, à Oceanside, Long Island. La dame du lieu, réveillée en sursaut, se rendit facilement compte de la nature du bruit qui l'avait tirée de son sommeil. Sans perdre son sang-froid, elle se leva. Le voleur se blottit alors dans une armoire, croyant, par sa disparition subite, dissiper les soupçons de la dame. Celle-ci marcha vers l'armoire, comme si de rien n'était, et tourna la clef de la dite armoire. Le voleur était pris.

La police, prévenue par téléphone, arriva bientôt et l'on trouva le honteux voleur caché à la manière des autruches. Il avait la tête et les épaules recouvertes de vêtements mais le reste du corps était parfaitement visible.

Tiré par les pieds, le voleur fut emmené par la police, et, quelques heures plus tard, le juge Neu l'envoyait en prison, à défaut d'une caution de 3,000 dollars, pour y attendre de comparaître devant le grand jury.

## La première boîte le guérit de son mal de dos

Grande louange en faveur  
des Pilules de Genève

SMITHVILLE, ONT.—"J'ai souffert, pendant trois ans d'une douleur de dos. Je prenais maintenant les GIN PILLS (Pilules de Genève) et j'y trouve un grand soulagement après en avoir pris une boîte."

W. J. BALDWIN.  
Est-il étonnant que nous vendons les GIN PILLS avec un garantie absolue que nous remettrons l'argent si elle ne donne pas de soulagement? Nous savons que les GIN PILLS mettront fin à la douleur dans le dos—soulageront la vessie—et guériront toute trace d'affections des reins et de rhumatisme.

GIN PILLS ont guéri des milliers de cas d'affections des reins, qui étaient considérés comme désespérés.

Nous ne vous demandons pas d'acheter les GIN PILLS pour savoir ce qu'elles vont faire pour vous.

Ecrivez nous simplement, mentionnant ce journal, et nous vous enverrons gratuitement une boîte d'échantillon ensuite si vous ne pouvez pas vous procurer les boîtes de grandeur régulière chez votre marchand, écrivez nous, et nous vous les procurerons au prix du détail, soit la boîte de 25 cts. Les GIN PILLS sont faites et garanties par la plus grosse maison faisant le commerce des drogues en gros de l'empire britannique.

National Drug & Chemical Co. Dept. Q.  
Toronto.

## Dépêches télégraphiques

Ottawa, 3.—Douze nouveaux cas de fièvre typhoïde ont été signalés sur les registres de l'hôtel de ville, aujourd'hui, ce qui donne un total de 771 personnes atteintes de cette maladie.

Une assemblée générale des femmes d'Ottawa a été convoquée pour samedi après-midi pour discuter la question de l'approvisionnement d'eau pure.

Vendredi soir, la Chambre de Commerce se réunira de nouveau pour parler de cette importante question de l'eau.

La typhoïde a généralement fait beaucoup de ravages parmi les professeurs d'écoles durant le mois dernier. Il y a eu 176 jours d'absence des professeurs durant ce mois. Deux sont atteints de la typhoïde; ils prennent cependant du mieux.

Un médecin éminent à qui on montrait un article d'un journal de New-York, dans lequel on parlait de l'épidémie de Washington, il y a quelque temps, et qui disait que la maladie n'avait pas pour seule cause l'eau, a déclaré qu'en effet, il y avait plusieurs choses qui pourraient engendrer la typhoïde, mais que quant à Ottawa, il n'y avait pas de doute que l'épidémie était causée par l'approvisionnement de l'eau.

L'ingénieur en chef Kerr, aujourd'hui, s'est prononcé de nouveau en faveur d'une inspection sanitaire de la rivière Ottawa et une lettre reçue ce matin, par le Dr Henderson, de M. le Dr McCulloch, dit que l'inspection sera certainement faite.

Chutes Niagara, 3.—Trois hommes ont été tués et sont de blessés dans une explosion survenue ce matin, à la Ontario Power Company et due à une défectuosité dans une tuyau de gaz.

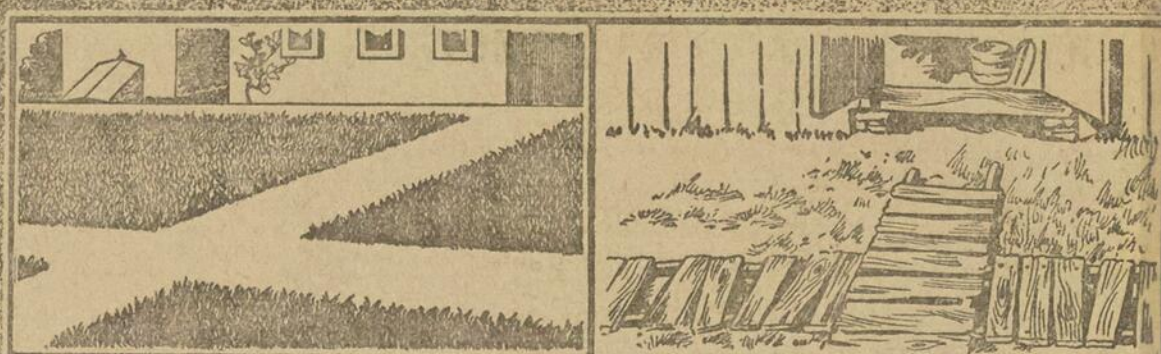
Les morts sont : David Henderson, Charles McGonigal et Arthur Grebard, tous de Niagara Falls. Les médecins espèrent sauver la vie à deux des survivants, George Rowe et William Forsyth dont les blessures ne sont pas très graves.

Kansas City, Mo., 3.—M. Ernest Martin, ancien sénateur de l'Etat du Missouri, et Frank Avery, ont été mis en accusation par le grand jury fédéral, pour fraudes dans le service des mailles.

Ils se sont rendus coupables de ces fraudes à l'occasion d'un projet de chemin de fer, en 1908, devant relier Kansas City à St-Joseph.

Montréal, 3.—Une jeune chanteuse de 23 ans, du nom de Pearl, employée au théâtre de vues animées Red Moon, a tenté de s'empoisonner ce matin à 1.30 heure, en absorbant un poison violent.

Le Dr Beaugregard a réussi à sauver la malheureuse. Le désespoir d'avoir perdu son emploi est la cause de la tentative de suicide.



## Les Trottoirs en Béton sont Sûrs, Jolis et Durables

LE BOIS employé dans les endroits humides et sur la terre détrempée — comme, par exemple, pour faire des trottoirs — ne dure pas longtemps. Il faut toujours les réparer, et en quelques années, les remplacer.

Le béton, d'un autre côté, s'améliore avec les années, et l'humidité qui détruit le bois fait ressortir les qualités du ciment en le rendant de plus en plus dur — jusqu'à ce que ni le temps ni le trafic ne puisse l'effacer.



Les meilleurs trottoirs sont toujours en réparation et sont une menace continue pour la vie et les membres. Ils sont aussi une source continue de notes de médecins et de perte de temps. Puis on dépense plus pour les réparations que leur coût primordial avant de les remplacer.

Les trottoirs en béton sont coquets, durables et sûrs. Ils coûtent moins cher à construire et n'ont pas besoin de réparation.

Ecrivez pour notre livre gratis "L'utilité du Ciment pour le cultivateur."

Il dit d'une façon simple et concise comment on peut économiser de l'argent sur la construction de ferme, en employant le ciment pour granges, laiteries, fondations, poteaux de clôtures, auge, solages pour mettre la nourriture des animaux, stables, silos, escaliers et bien d'autres choses.

Le livre est illustré de nombreuses photographies, plans et diagrammes. Remplissez le coupon ou envoyez une carte postale aujourd'hui.

Adressez-la simplement à  
**Canada Cement Co. Limited.**  
51-60, Edifice de la Banque Nationale,  
MONTREAL.

Nom .....  
Adresse .....



## UN BON CERTIFICAT

ANCHOR MEDICINE CO., Québec.

Messieurs :—Vous avez rendu un réel service à la Société en vulgarisant L'ELIXIR ANCHOR ou ANCHOR WEAKNESS CURE.

Chaque fois qu'il m'a été donné de le prescrire contre l'anémie ou la chloro-anémie, surtout de nature essentielle, j'en ai obtenu des résultats beaucoup plus certains et plus prompts qu'avec les diverses médications usitées généralement dans la pratique médicale. C'est là de ma part un hommage que je suis heureux de rendre à la vérité.

Recevez Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués.

DOCTEUR A. MARCOTTE.

**IL GUERIRA :**

**L'Homme Faible,  
La Femme Faible,  
Les Jeunes Filles Faibles,  
Les Enfants Faibles.**

À vendre chez tous les pharmaciens et marchands généraux de la campagne, ou écrivez à la ANCHOR MEDICINE CO., QUÉBEC, CAN.

# CHAMPLAIN TABAC A FUMER ET CHIQUER CONSERVEZ LES COUPONS ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC

## UN AUTRE MIRACLE MODERNE GUERISON DE L'ATAXIE LOCOMOTRICE

Le malade avait été abandonné comme incurable par plusieurs médecins.—Le traitement d'hôpital avait aussi été un insuccès.—Les Pilules Roses du Dr Williams accomplissent le miracle

Avant la découverte des Pilules Roses du Dr Williams, l'ataxie locomotrice était considérée comme une maladie incurable. Il a été démontré à l'évidence, cependant, que cette maladie peut être guérie par l'usage de ces pilules, si l'on persiste dans le traitement et si l'on suit attentivement les directions.

L'ataxie locomotrice est une maladie de la colonne vertébrale qui se manifeste d'abord par l'impossibilité du malade à se tenir droit lorsque ses yeux sont fermés, ou dans l'obscurité. Elle est caractérisée par une agitation particulière de la démarche et par la difficulté à régler les mouvements des jambes. L'un des premiers symptômes les plus communs est une sensation de fatigue que l'on éprouve particulièrement aux genoux et aux chevilles. Cette sensation est provoquée par le moindre effort et n'est point soulagée par le repos. Une sensation d'engourdissement s'y associe souvent et ces deux symptômes sont toujours manifestes aux premières phases. A mesure que la maladie progresse, il y a augmentation de la durée et de l'étendue des sensations d'engourdissement qui couvrent parfois le pied seul pour, de là, s'étendre ensuite à la jambe. La maladie est ordinairement de progression lente, l'augmentation et l'intensité des symptômes ne sont pas remarqués, mais ses progrès sont constants et amènent graduellement une absence complète de sensations aux jambes, produisant une démarche confuse, et une impossibilité absolue de régler les pas. A mesure que la maladie progresse, le patient perd tout contrôle sur ses intestins et ses urines, il devient tout à fait infirme et il faut en prendre soin comme d'un enfant.

Comme preuve de la puissance des Pilules Roses du Dr Williams à guérir cette maladie, Mme Sarah Jane Ruller, de Antler, Sask., dit : "Pendant sept ans, de 1900 à 1907, mon fils James fut affligé d'ataxie locomotrice. Pendant cette période il fut soigné par plusieurs des meilleurs médecins de l'ouest, mais il n'eut aucun soulagement, son état s'aggravait, au point qu'il perdit tout contrôle de ses intestins, et ne pouvait marcher. Il me fallait le transporter de son lit à une chaise, à laquelle je devais l'attacher pour qu'il put demeurer assis. Il était impotent comme un bébé, il perdit tout contrôle sur ses reins et ses intestins et chaque jour nous attendions que la mort vint le délivrer de ses souffrances. En 1905, nous l'envoyâmes à l'hôpital à Brandon, espérant qu'il bénéficierait du traitement. Nous fûmes déçus, et les médecins nous dirent de le ramener à la maison, car ils ne pouvaient rien lui faire. A ce moment un ami conseilla l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. J'étais prête à tout essayer pour soulager mon enfant, et j'en achetai. A moins de trois mois, je remarquai une amélioration dans son état. En six mois, il pouvait marcher de nouveau, depuis lors l'amélioration s'est continuée jusqu'à ce qu'il fut complètement guéri, il peut maintenant aller à l'école et faire les petits travaux de la maison. C'est réellement merveilleux ce que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour lui, et je puis le recommander fortement à ceux qui souffrent, car elles ont certainement sauvé la vie de mon garçon."

Cette guérison remarquable n'est pas la seule opérée par les Pilules Roses du Dr Williams. Elles ont ramené à la santé et à la vigueur des milliers de malades alors que les meilleurs médecins du pays les avaient déclarés incurables. Elles ont eu du succès non seulement dans les cas d'ataxie locomotrice, mais aussi dans les cas de paralysie partielle, sciatique, rhumatisme aigu, et plusieurs autres maladies graves. Tout le secret de leur succès merveilleux réside en leur pouvoir de donner un sang riche, rouge et fortifiant. Le seul qui soit essentiel à une bonne santé. Les Pilules sont vendues par tous les marchands de remèdes, ou directement par la poste à 50c la boîte, ou 6 boîtes pour \$2.50, de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

## Un meurtre horrible vient de jeter la consternation dans un petit village

St-Léonard d'Aston, 4.—(Spéciale). —La brave et paisible population du coquet village de St-Léonard d'Aston, est depuis jeudi soir plongée dans un émoi facile à comprendre. Un homme, le cou percé de trois profonds coups de couteau et le crâne fendu par le tranchant d'une hache qui a pénétré à 3 pouces dans la tête, a été trouvé mort dans la soirée de jeudi vers huit heures et demie sur le chemin conduisant à St-Césaire, à peu près à un mille et demi de cette paroisse, par M. L. Joseph Lord, boucher, qui revenait d'un voyage à Trois-Rivières.

La victime, qui a nom Maurice Plouffe, est originaire de Trois-Rivières. On a retrouvé dans ses poches deux lettres adressées à Maurice Plouffe, 153 rue Bureau, Trois-Rivières. Il allait visiter un ami. D'après les renseignements que nous avons obtenus jusqu'à présent, Plouffe est arrivé à St-Léonard, lundi avant-midi, le 27 février, venant de Daveluyville, lundi après-midi, vers deux heures, il s'est présenté au magasin licencié de M. J. A. Foucault, où il s'est approvisionné de deux bouteilles de liqueurs enivrantes. Avant de quitter ce magasin il a déclaré à M. Foucault qu'il s'en allait chez une de ses connaissances, M. Hormidas Trépanier, dont la demeure est située sur les confins de la paroisse de St-Wenceslas, à trois milles d'ici, ajoutant en partant : "Si la vieille est de bonne humeur, je resterai quelques jours, mais si elle n'est pas, je reprendrai le premier train pour retourner chez moi."

Il faisait allusion, paraît-il, à Mme Trépanier. Plouffe a quitté St-Léonard à pied, lundi après-midi, vers deux heures et demie. On a retrouvé son corps tout ensanglanté jeudi sur le grand chemin dans l'état décrit plus haut.

L'enquête du coroner, présidée par le Dr Cloutier, de Nicolet, a eu lieu ici, hier.

Le verdict rendu stipule que la mort de Plouffe est due à des blessures qui lui ont été infligées par une main criminelle et que la police doit faire toute diligence pour trouver le coupable. Le bureau des détectives provinciaux a été aussitôt averti du résultat de l'enquête. On attend l'arrivée des agents Lapointe et MacCaskill, qui s'achèveront de faire un tant soit peu de lumière sur les circonstances tragiques qui ont entouré ce meurtre, le premier du genre dans ces parages, de mémoire d'homme, nous a déclaré un vieillard de l'écluse, M. Olivier Lord. Les soupçons de beaucoup de gens se portent sur un seul homme dont nous ne pouvons mentionner le nom, mais qui se serait, paraît-il, conduit de façon étrange après la découverte du cadavre.

Plouffe dans son écurie pour le voler. Il l'aurait frappé avec sa hache, à trois reprises différentes, sur la tête et sur le cou.

Après avoir commis son forfait, il a embarqué le cadavre encore chaud dans sa voiture et l'a transporté sur le chemin public, à quelques milles de chez lui pour tromper les recherches.

Trépanier a remis au chef l'argent qu'il avait volé à Plouffe, mais MacCaskill croit que l'accusé ne lui a pas tout remis, car, Plouffe, dit-on, avait sur lui une assez forte somme.

Si l'on en croit la rumeur, car, les détectives n'ont rien voulu ajouter de plus, Trépanier aurait laissé entendre qu'il avait un complice, et ce complice serait un autre commerçant de Trois-Rivières. On s'attend donc à d'autres sensations demain.

Le détective Lapointe, de Montréal, a été mandé, ce soir, par le chef MacCaskill, et il devra se rendre à Trois-Rivières demain, pour faire des recherches avec le chef McCarthy, de Québec.

Hormidas Trépanier, qui est actuellement sous verrou, demeure au 8e rang, à St-Wenceslas. Il est âgé de 45 ans, il est marié et père d'un enfant.

Les docteurs Deserres, de St-Léonard, et Bourgeois, de Trois-Rivières, ont commencé, ce soir, à faire l'autopsie du cadavre de la victime.

## Mort de M. E. H. Laliberté, sergent d'armes

Nous avons appris avec regret la mort de M. Edouard Hippolyte Laliberté, ancien député de Lotbinière et sergent d'armes à l'Assemblée législative.

M. Laliberté était souffrant depuis l'an dernier, et dernièrement il fit une chute dans un escalier du Parlement, se brisant la clavicule. Des complications qui ont résulté de cet accident ont eu raison de sa forte constitution et il rendit le dernier soupir, dimanche, au milieu de sa famille, à St-Jean Deschêlions.

M. Laliberté était né à Lotbinière, le 13 octobre 1845 et admis à la profession du notariat en 1873, il représenta le district d'Arthabaska dans la Chambre des Notaires. Il exerçait sa profession à Warwick. Libéral en politique, il fut élu en 1886 pour représenter son comté natal à la Législature, siège rendu vacant par la résignation de l'hon. H. G. Joly. Il est resté député de Lotbinière pendant quatorze ans, jusqu'au 1er novembre 1900, lorsqu'il accepta la position de sergent d'armes.

M. Laliberté avait épousé en 1873, Dame Julia Durand. Resté veuf par la suite, il avait fait un second mariage avec Mme veuve Laliberté, du Village Deschêlions. Il était le père de M. Edgar Laliberté, notaire à Warwick, de M. Napoléon Laliberté, de Dawson, Yukon, et de Mme Gustave Audette, de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu mardi matin à Warwick, où ses restes seront transportés après un premier service funèbre à l'église de St-Jean Deschêlions.

## Feue Lady Casault

La nouvelle de la mort subite de Lady Casault, veuve du juge-onc-chef Sir L. N. Casault, a été reçue avec une douloureuse surprise dans la société québécoise.

Lady Casault était à converser dans son salon de l'Avenue des Érables, au milieu des siens, lorsqu'elle s'affaissa tout à coup sur sa chaise. La mort avait accompli son œuvre et la défunte avait succombé à une syncope.

## Cruauté d'un professeur de collège

Hull, 6.—(Spéciale). —Le coroner et le Procureur-Général de la province sont en communication aujourd'hui en rapport avec la mort d'un garçon de dix ans, George Hector Remillard, fils de M. Joseph Remillard, de la rue Brewery, en cette ville. Le coroner demande au Procureur-Général le pouvoir de prendre possession du cadavre qui est maintenant au cimetière du cimetière Notre-Dame afin de pratiquer l'autopsie du cerveau pour déterminer la cause de la mort de l'enfant. Il y a quelque temps le jeune Remillard, qui était élève de la classe au collège Notre-Dame, a été battu par son maître d'instruction. La première fois, un mercredi, l'enfant est arrivé chez lui avec un côté du visage couleur écarlate et déclara que c'était son professeur qui l'avait ainsi battu. Il a été battu deux fois après cela. Bien que les médecins déclarent que l'enfant ait succombé à la méningite, ils admettent toutefois que les coups qu'il a reçus peuvent avoir occasionné cette maladie.

Le chef MacCaskill a dit à Trépanier qu'il ne le croit pas, car Plouffe était connu pour avoir constamment de fortes sommes d'argent sur lui surtout lorsqu'il se rendait à Trois-Rivières au commencement de la semaine. Le prisonnier a cependant affirmé que sa victime n'avait que quelques piastres.

Trépanier a été conduit sous bonne garde à l'hôtel Colonial d'où il est parti aujourd'hui pour Trois-Rivières où il sera incarcéré en attendant l'enquête. Le meurtrier a une femme et un enfant.

Nicolet, 6. (Spéciale). —L'assassin de Maurice Plouffe, Trépanier est détenu à l'hôtel Colonial sous la garde du détective "Camson", en attendant qu'il soit conduit à la prison de Trois-Rivières, mardi.

L'enquête aura lieu aujourd'hui à St-Léonard, devant le juge d. Paix Fleury. Il est à présumer que l'interrogatoire ne sera pas long, car Trépanier a fait des aveux au chef MacCaskill.

Il a déclaré avoir tué son malade.

## Les Indiens au Canada

La population indienne du Canada est ainsi distribuée : Ontario 23,518. Québec, 11,469; Nouvelle-Ecosse 2,169; Nouveau-Brunswick 1,861; Ile du P. E., 276; Colombie-Anglaise, 29,964; Manitoba 8,536; Saskatchewan 7,496; Alberta, 5,529; les Territoires d'après les limites des traités 1,212; les Territoires en dehors des limites des traités 16,854; Yukon 3,502.

## Nouveaux timbres

Le ministre des Postes, l'hon. R. Lemieux, a déclaré que des timbres nouveaux à l'effigie de S. M. Georges V seraient émis en ce pays un peu avant le couronnement de Sa Majesté. Le ministre des Postes attend incessamment d'Angleterre le modèle de ces timbres, modèle qui sera soumis aux députés dans quelques semaines.

## Une descente de la police à Lévis

Etre en train de bien s'amuser aux accords du piano, au milieu des chants patriotiques et autres et voir toute une escouade d'hommes de police et de détectives faire irruption dans la salle n'est pas une surprise bien agréable.

Samedi soir, par le bateau de 11.30 hrs, les détectives Patry, Sylvain, et le constable Bouchard de la Police Provinciale traversaient à Lévis où les attendaient le chef de police Marsan de Lévis et ses hommes. Lorsque les derniers plans de l'assaut furent réglés, les représentants de l'autorité se dirigèrent vers la rue Eden et arrivèrent en peu de temps à l'endroit qui leur avait été indiqué.

Il était alors une heure du matin. Le silence de la nuit permettait aux schos au loin et les représentants de la justice s'approchèrent sans être le moins soupçonnés. Toutes les issues furent d'abord contrôlées puis l'invasion eut lieu. Que l'on juge de la binette des amis qui s'amusaient on ne peut mieux, les chants cessèrent et chacun de se diriger vers les issues possibles mais qui étaient toutes soigneusement gardées par la police. Personne ne pouvait échapper.

Une inspection minutieuse des salles du Club n'amena que la découverte d'une assez grande quantité de bouteilles vides et de verres qui venaient d'être vidés. La raison principale de la découverte de la police ne peut être découverte et détectives et hommes de police retournèrent à leur point de départ.

Les membres du Club Eden ne furent pas lents à déguerpier ensuite et le départ fut bien moins bruyant que la soirée.

La police est revenue bredouille. Il est vrai, mais il n'en est pas moins vrai aussi que le public de Lévis se plaint beaucoup de l'existence de ces clubs et que beaucoup de mères de familles, de jeunes femmes même déplorent les absences prolongées d'un fils ou d'un époux. Il serait donc à souhaiter, si les plaintes sont fondées, que les autorités interviennent au plus tôt à faire respecter les lois qui concernent les clubs.

On peut fort bien s'amuser, faire de la musique, chanter, jouer à des jeux permis, mais lorsqu'on se permet de troubler le bon ordre à des heures avancées de la nuit ou encore de jouer à des jeux que les lois interdisent, il n'est que juste que les autorités s'en mêlent et protègent le public contre ces centres de perdition pour la jeunesse.

Souhaitons que l'avertissement de samedi porte ses fruits.

## Crimes et accidents

Ottawa, 4.—(Spéciale).—Quatorze chevaux ont été asphyxiés au cours d'un incendie qui a mis toute la brigade sur pieds, hier après-midi. Ces chevaux appartenant à M. J. Landreville, Son écurie a été presque entièrement détruite et les dommages sont évalués à \$13,000.

Danville, Va., 2.—Edgar Stripling, qui fut pendant cinq ans chef de police de Danville, sous le nom de R. E. Morris, a été arrêté aujourd'hui ici; il s'est échappé de la prison de Atlanta, où il était détenu comme meurtrier. En 1897, en effet, il fut arrêté comme tel, subit son procès et fut condamné à la détention perpétuelle. Il s'est échappé au moment même où une motion demandant pour lui un nouveau procès, était présentée en cour d'appel de cette ville.

St-Catherine, Ont., 2.—Un sergent du Grand-Tronc a été victime d'un horrible accident. Il se tenait sur le marche-pied de la locomotive, prêt à y attacher des wagons, lorsqu'il tomba et fut horriblement broyé. Il se nomme P. Cullen, mais son adresse est inconnue.

Lexington, Yy. 6. (Spéciale). —Trois enfants et un homme ont perdu la vie et six autres personnes ont été blessées à la suite de l'explosion d'une chaudière à vapeur à la brasserie Howard.

St-Hyacinthe, 6.—(Spéciale).—Un accident s'est produit ce matin sur la ligne de l'Intercolonial. L'express maritime a traversé un homme.

St-Hyacinthe, 6.—(Spéciale).—C'est un nommé Edgar Dupont, 21 ans, qui a été tué par l'express maritime ce matin.

## Un chef de police forçat

ON DECOUVRE QUE LE CHEF DE POLICE DE DANVILLE EST UN ANCIEN CONDAMNÉ A VIE ÉCHAPPE D'UNE PRISON DE VIRGINIE

Danville, Virginie, 4.—L'homme qui depuis cinq ans occupait le poste de police de Danville, Virginie, sous le nom de R. E. Morris, a été arrêté, hier, à la veille de l'expiration de son service à la tête de son département.

Le nom véritable de Morris est Edgar Stripling, qui s'évada de la prison du comté de Harris, Georgie, où il avait été enfermé à vie pour le meurtre de William Corbett, qui poursuivait de ses assauts malhonnêtes la sœur de Stripling.

Hier soir, les menottes aux mains, le chef de la police de Danville était emmené en Georgie.

Quand Edgar Stripling s'évada de la prison dans laquelle il devait finir ses jours, il vint à Danville avec sa

## Pour les femmes malades, et toutes sans exception, il n'y a qu'un seul bon remède, ce sont les

# PILULES ROUGES



Mme H. MARTIN

Filles et mères, jeunes ou vieilles, toutes les personnes du sexe ont occasionnellement besoin des Pilules Rouges.

On a beau essayer autre chose, il vient un temps où rien ne fait, et alors l'on sait bien trouver le véritable remède, c'est-à-dire les toutes puissantes Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Dans toutes les circonstances pénibles ou douloureuses qu'elles traversent, les femmes, à partir de la puberté jusqu'à la vieillesse, doivent nécessairement chercher quelque part du soutien pour leurs forces défaillantes et du soulagement à leurs maux.

Étant donné l'état particulier de leur constitution, il devait être possible de trouver le remède propre à leur cas.

Mais les choses les plus simples en apparence se compliquent parfois. C'est ainsi qu'avant la découverte des Pilules Rouges par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il n'y avait encore rien de salutaire et de réellement bon pour la guérison des maladies des femmes.

Toniques, stimulants, digestifs, purgatifs, etc., on avait tout essayé sans succès. Heureusement que les Pilules Rouges sont venues remplir cette regrettable lacune.

Aujourd'hui, grâce à cette éminente préparation, toute femme peut réellement jouir de la vie, car il lui est très facile de se maintenir en excellente santé, même dans les périodes les plus critiques en apparence.

La pauvreté du sang constitue toujours le point de départ de toutes les maladies féminines. C'est de là que proviennent tous les écarts de santé et les troubles multiples qui surgissent tour à tour chez la femme.

Or, s'il est possible d'enrayer la cause du mal, du même coup on peut en atténuer les effets et même les exempter ou les faire disparaître complètement. C'est pour répondre à cette fin que les Pilules

le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les éruptions d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

femme et ses enfants. Il gagna, par son travail, un brevet d'honorabilité et gravit rapidement l'échelle qui le conduisit au poste de chef de la police.

Au lieu de fuir la popularité, il la chercha. Son portrait parut plusieurs fois dans les journaux. C'est un voyageur venant de Georgie qui le reconnut dans les rues de Danville. Il informa aussitôt les autorités de sa découverte et c'est à la suite des recherches qui ont été faites que l'identité véritable du chef de la police a pu être établie.

En quittant la ville, hier, pour l'Etat de Georgie, le chef de police déchu dit ces mots : "J'espère obtenir mon pardon. Le meurtre de Corbett est parfaitement justifié. Il avait essayé d'outrager ma sœur."

## La famine est à craindre

LE CAP HAÏTIEN SUBIT ACTUELLEMENT UN VÉRITABLE RÉGNE DE TERREUR. ON ARRÊTE TOUT LE MONDE ET LA FAMINE EST A CRAINDRE.

Cap Haïtien, Haïti, 4.—Le Cap Haïtien subit actuellement un règne de terreur semblable à celui de 1903 à laquelle époque tout citoyen suspect de déloyauté envers le président Nord Alexis était arraché de son habitation, pendant la nuit, et implacablement fusillé.

Les arrestations opérées par l'armée continuent et les prisons sont pleines. La prison de la localité dans laquelle il n'y a ordinairement place que pour huit personnes est occupée, maintenant, par dix-huit prisonniers. Ces derniers sont enchaînés deux à deux.

Les paysans, effrayés, ne viennent plus en ville apporter leurs denrées alimentaires, et la famine pourrait bien se déclarer. Les hôpitaux sont pleins de soldats malades et mourant de faim.

Seuls les autorités militaires et les

Rouges ont été mises sur le marché. Disons de suite qu'elles n'ont jamais été essayées sans donner les meilleurs résultats.

On les trouvera donc particulièrement propices dans les cas de faiblesse générale ou organique. Les personnes anémiques, celles dont le sang est défectueux, n'ont pas d'autre source de guérison. Il n'en faut pas chercher ailleurs.

Oui, les Pilules Rouges sont incomparables et sans prix lorsqu'il s'agit surtout de refaire le sang, de le purifier et de le rendre plus fécond.

Une femme faible à l'avance encourt toujours de grands risques lorsqu'elle devient dans un état intéressant, par exemple. Une telle position absorbe vite les forces et demande conséquemment une meilleure nutrition organique et de attentions sans cesse renouvelées. Dans un tel cas, les Pilules Rouges répondent amplement à tous les besoins de la situation.

On le verra d'ailleurs dans les témoignages de deux dames qui ont trouvé leur salut dans les Pilules Rouges.

"Lorsque je me suis mariée, il y a cinq ans, j'étais anémique. Quelques temps après mon mariage, j'eus une maladie terrible et j'eus beaucoup de peine à me rétablir. Pendant trois mois, je pus à peine me lever et malgré les bons soins des médecins, mes forces ne revenaient pas. Une cousine insistait tant pour me faire prendre les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que je me décidai. A la deuxième boîte, j'avais plus de vigueur et au bout d'un mois j'étais encore mieux. J'ai pris des Pilules Rouges pendant un an et elles ont fait de moi une femme plus robuste que je ne l'avais jamais été."

Madame H. MARTIN, 21 rue Bourget, Montréal.

"Depuis sept ou huit ans j'étais d'une faiblesse de plus en plus grande, et comme je ne ressentais aucune douleur inquiétante, je négligeais de me soigner, espérant toujours reprendre des forces. Mais, au mois de janvier dernier, les forces me manquèrent tellement que je ne pouvais plus rien faire; j'ai même passé plusieurs semaines au lit, sous les soins d'un médecin dont les remèdes restaient cependant sans succès. Les irrégularités, les douleurs périodiques sont venues et toutes sortes de malaises. Après avoir écrit aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je ne manquai pas de bien suivre le traitement prescrit et de prendre régulièrement les Pilules Rouges. Aujourd'hui tous mes parents et les personnes qui m'ont vu presque mourante, sont surpris de me trouver si bien, capable de sortir et de travailler."

Mme E. DEPIN, 44 rue Alice, Valleyfield, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins. Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274, rue Saint-Denis, Montréal

le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les éruptions d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

## Le RHUME de CERVEAU

avec l'écoulement incessant qui l'accompagne, suivi du mal de tête, de malaise général, de courbature, est souvent le précurseur de la Grippe ou de la Bronchite.

Pour faire avorter ou disparaître cette affection pénible, prenez un ou deux

## Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TÊTE



avec un intervalle d'une heure entre les deux cachets, et du même coup vous prévendrez ainsi sûrement la Grippe ou la Bronchite, avec leurs conséquences si redoutables.

Cher Monsieur Gauvin, vos cachets font merveille, je les prends toujours à propos. Névralgie, douleurs rhumatismales, maux de tête courbatures et douleurs comme par enchantement avec un cachet, exceptionnellement deux. Votre etc., Émile Cloutier, Fall River, Mass.

En vente partout: 25 cts la boîte. J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 850 rue Ste-Catherine-Est, Montréal.

## Évitez les frais du Vétérinaire

Les maladies du cheval telles que la Bronchite, la toux, les affections de la gorge et même le soufre si redoutable sont guéries par le

# -VIGORA-

Je me suis servi de votre VIGORA pour deux de mes chevaux qui étaient atteints de la toux, de la bronchite, de la gorge et même le soufre si redoutable. Ils ont été guéris par votre VIGORA. Votre dévoué, H. E. CANTIN.

Dépôt Central: J.-B. MORIN, 318, Rue St-Joseph.

**Les nouveautés du printemps arrivent en quantité.**

**Les étoffes à costumes sont magnifiques et dans tous les prix.**

**Comme les années passées nous avons les plus hautes nouveautés.**

**J.G. Bittner**  
MONTMAGNY

## Nouvelles Locales

M. l'abbé Ulric Martel, notre ancien vicaire, était de passage à Montmagny, lundi. Dans la soirée, il a rencontré les musiciens de la fanfare afin de leur faire ses adieux et leur donner quelques derniers conseils. Un groupe d'amis s'était joint aux musiciens en cette circonstance pour rencontrer le sympathique directeur de notre corps de musique et lui causer une petite surprise en lui offrant une magnifique pipe avec porte-cendres et bague remplie de "bon tabac canadien" et de quelques pièces d'or. M. Jos. C. Hébert, au nom des amis de M. Martel, lui exprima en quelques mots le vif regret avec lequel tous ont appris son départ. Il lui présenta au nom de tous, des remerciements pour le dévouement dont il a fait preuve, pour faire progresser la fanfare et leurs meilleurs souhaits pour l'avenir. MM. les docteurs J. G. Paradis et E. V. Bolduc, prononcèrent ensuite de jolis petits discours de circonstance, qui furent fort goûtés des auditeurs. M. Martel fut très touché de cette marque de sympathie des citoyens de Montmagny et il les remercia en termes choisis.

Voici la liste des souscripteurs au cadeau offert à M. l'abbé U. Martel : MM. Dr Ph. Richard, Dr A. E. Messon, Dr Ev. Bolduc, Arthur Moisan, Geo. W. Pion, Jos. C. Hébert, J. G. Bittner, Jos. Prévost, Joseph Tremblay, Arthur Normand, Albert Normand, Amédée Côté, Dr J. G. Paradis, Wm Gamache, Jos. Thibault, L'abbé Lavergne, Alphonse Caron, J. A. Caron, Théophile Beaumont, Jos. Doré, J. N. R. Lespérance, A. E. Michon, J. C. Lavoie, Nap. Drouin, J. C. Bauclic, F. G. Bernier, Ed. Normand, Eug. Tondreau, J. Couture, Octave Tondreau, Art. Jobin.

A l'assemblée des membres de l'Harmonium de Montmagny, tenue lundi

soir, M. Eug. Tondreau, a été élu, à l'unanimité comme directeur du remplacement de M. l'abbé Martel. Ont été élus :

Président, M. Amédée Côté.  
Vice-Président, M. Napoléon Gaudreau.  
Secrétaire, M. Ed. Normand.  
Assistant-secrétaire, M. Marius Bernatchez.  
Conseillers, MM. Joseph Boulet, Napoléon Drouin, Séraphin Gamache et J. Couture.

L'honorable juge H. C. Pelletier, a rendu jugement dans les deux causes suivantes :

Arsène Jalbert vs Flavien Chouinard, l'action du demandeur est renvoyée avec dépens, sauf le recours du défendeur pour la balance de compte que lui doit le demandeur.

Albert Pauzé vs Edgar Fournier, l'action du demandeur est renvoyée chaque partie payant ses frais.

Un petit lot de tweed (100 habitements) offert en vente au prix coûtant.

Sacrifice libéral pour un marchand tailleur qui prendra tout le lot ou une partie.

Abandon de cette ligne de commerce.

S'adresser à  
**JOS. FOURNIER**, Marchand, Montmagny.  
(En bas des ponts).

Il est maintenant décidé que nous aurons un terme de la Cour Criminelle à Montmagny, le 5 avril. M. le shérif a reçu la semaine dernière de l'honorable procureur général l'ordre d'assigner les jurés en conséquence. Il n'y a pas de causes très importantes sur le rôle, mais il se trouve un bon nombre d'affaires de toutes sortes dont il vaut mieux disposer sans plus de retard.

### Avis au Public

Je désire informer le public de Montmagny et des paroisses environnantes que je vais m'établir dans Montmagny au mois de mai prochain; que ceux qui auront de l'ouvrage en peinture à faire faire je sollicite leur encouragement promettant de faire tout en mon possible pour donner une entière satisfaction par la beauté et la qualité.

J'ai un assortiment de cahiers d'échantillons de tapisserie, barilaps, santals, anaglypta et vitre aquarelle, dont l'agence à des prix très bas.

Après quinze ans d'expérience du métier, à la maison "La Cie Gauthier, et Frère, Limitée", je crois pouvoir satisfaire les plus exigeants avec les prix ordinaires de la place. Je ferai des prix spéciaux aux premiers qui me donneront leur encouragement.

**ROMEO ST-PIERRE**, Peintre.

NAISSANCE.—Le 1er mars, l'épouse de M. Edmond Bernatchez, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Paul-Emile.

Parrain, M. Misael Bernatchez, marraine, Mlle Cordelia Bernatchez, oncle et tante de l'enfant.

### Vente Privée de Ménage

Ayant décidé de quitter Montmagny, je vendrai mon ménage à vente privée.

Dame Vve J. G. FOURNIER, Montmagny.

## IMPORTATION

### DENTELLES ET BRODERIES

Venant d'être reçues.

Magnifique assortiment de Broderies et Dentelles. Choix très riche et varié.

Une visite est sollicitée.  
Mme H. de LOTTINVILLE, Porte voisine de l'Hôtel de Ville, Montmagny.

Mlle Doria Bélanger, est partie pour un voyage de quelques jours à Trois-Pistoles.

### Harmonium à Vendre

Un bon Harmonium Thomas presque neuf et en parfaite condition est à vendre au presbytère, on il peut être vu en tout temps. Pour prix et conditions, s'adresser à

M. l'abbé A. E. MONTREUIL, vicaire.

Mlle Jeanne-Aimée Beaubien est partie pour un voyage de quelques jours à Québec.

NAISSANCE.—Le 6 courant, l'épouse de M. Nelson Blanchet, une fille qui a reçu au baptême les noms de Marie Rhita, Catherine, Gabrielle.

Parrain, M. Napoléon Blanchette, marraine, Mlle Eugénie Frégeau.

### Servante demandée

On demande une bonne servante pour service général dans une maison de la ville. Bons gages payés.

S'adresser par lettre à T. I. aux soins du "PEUPLE", Montmagny, ou au bureau de notre journal, rue du Dépôt, Montmagny.

Mlle Eva Lapointe, de Québec, et Lillie Martineau, de Saint-François, étaient de passage en notre ville, jeudi dernier.

Samedi dernier, a été chanté le service anniversaire de l'abbé E. E. J. Casault, ancien curé de Saint-Casimir.

M. et Mme Victor Doré, de Montmagny, sont arrivés à Montmagny, dimanche, pour y résider à l'avenir avec leur fils, M. J. Jos. Doré.

M. Arthur Caron, comptable de la Banque Nationale, de notre ville depuis quelques mois, est parti hier pour entrer à la succursale de la même Banque à Rivière du Loup station. Il est remplacé ici par M. Gustave Gosselin de la succursale de Sainte-Anne de Lapocatière, et fils de M. le Dr F. X. Gosselin, de Saint-Roch des Aulnaies.

### Vente à Sacrifice

Du 6 au 24 mars, réduction de 20 à 25 pour cent, sur marchandises sèches au magasin de

Mlle H. TALBOT, Rue Sainte-Julie.

Dimanche soir, le 26, M. et Mme Arthur Paquet, conviaient leurs parents et amis pour jouer la partie de Quatre-Sept. Tout fut réussi à merveille, grâce à l'amabilité et à la grâce charmante avec lesquelles Mme Paquet sut recevoir ses invités. Ce n'est que tard que l'on se sépara, chacun emportant un bon souvenir de ces heures trop vite écoulées, et en disant un cordial merci à M. et Mme Paquet.

UN INVITE.

## Beau Job de Rubans

\$0.15 cts pour \$0.10 cts.

\$0.20 cts pour \$0.15 cts.

2 AU BON MARCHÉ, Geo. E. Fournier.

Étaient de passage au presbytère mardi MM. les Abbés Georges Pelletier, curé de Saint-Jacques, reverend Ulric Perron, curé de Notre-Dame du Rosaire, et révérend Edmond Paré, curé de la Grosse Isle.

M. Wilfrid Fortier, l'un des gérants de la maison P. T. Légaré, de Québec, était de passage en notre ville lundi chez M. J. P. Guay, gérant de la succursale de Montmagny.

Mlle Minnie Leclerc, de l'Islet, est en visite chez M. Gatien Lachaine.

### Gratis! Gratis! Gratis!

Nous pouvons vous fournir pour votre maison, absolument gratis, un ameublement de la meilleure qualité et du dernier modèle. Des livres d'échantillons et tous les détails vous seront envoyés par nous sur réception de dix centimes.

Ecrivez immédiatement à  
**COLUMBIAN PRODUCT Co.**  
P. O., Box 459,  
Fall-River, Mass. U. S.

Étaient de passage en notre ville au commencement de la semaine :

MM. Xavier Létourneau, Eugène Gorge, Louis Picard, Ph. Picard, de Saint-Paul du Buton, Donat Boulet, de Saint-François, Romuald Gauthier, marchand de Sainte-Apolline, Delphis Richard, de Saint-Marcel, Philéas Ouellet, du Cap Saint-Ignace.

M. Evariste Talbot, de Fraserville, était de passage ici, au commencement de la semaine, l'hôte de sa soeur, Mme H. Hébert.

M. Jos. Cloutier, a vendu sa propriété de la rue Taché à M. Amédée Langlois qui y résidera à l'avenir.

Mlle Yvonne Roy, de Saint-François, et Mme Oscar Lamarre, de Saint-Valier, étaient de passage en notre ville, mardi, en visite chez Mme Arthur Lamarre.

M. Amédée Tremblay, de Saint-Marcel, était aussi en notre ville au commencement de la semaine, par affaires.

### Toilettes de Premier Communien

Comprenant Robes, Voiles, Gants, Sacoches, etc., c'est-à-dire tout un trousseau complet à un prix spécial. Venez nous voir.

Geo. E. FOURNIER.

AU CONSEIL DE VILLE.—Il y a eu séance générale de notre conseil municipal, lundi soir, sous la présidence de M. le maire A. J. Bender. Étaient présents : MM. les conseillers Pierre Nicole, Téléphore Coulombe, Onésiphore Pronk, Louis Fortier et Alexandre Fournier.

Après l'adoption des procès-verbaux des dernières séances, MM. Eugène Létourneau, William Gamache et Herménégilde Guénard sont nommés estimateurs pour l'année courante, et M. Georges Pion et Louis Dionne auditeurs pour le même terme.

Le conseil décide ensuite de rembourser à M. Bacal, la somme de \$75.00 qu'il a payée pour licence de commerce comme marchand étranger.

Plusieurs comptes relatifs à l'incendie chez MM. J. B. Normand et Fils sont approuvés et le maire est autorisé à faire l'achat de huit échelles à incendie aux meilleures conditions possibles.

M. le conseiller Fournier est autorisé à acheter 400 madiers de 20 pouces et 800 madiers de 30 pouces pour les améliorations aux trottoirs et l'achat par M. le conseiller Coulombe de 600 madiers est ratifié. La séance est ensuite levée.

Nous avons eu une intéressante séance de vues animées au théâtre de l'Hôtel-de-Ville, mardi soir. M. J. B. Paradis, a su captiver l'attention des nombreux spectateurs en donnant une série assez complète de vues du dernier Congrès Sucharistie que tenu à Montréal, en septembre 1910. Ceux qui n'avaient pas eu l'avantage d'assister à ces belles fêtes ont pu admirer mardi soir, le défilé de la procession du Saint-Sacrement, ainsi que les arches et décorations qui en ornaient le parcours.

Quelques vues coniques ont fait rire l'auditoire. En somme, c'est certainement l'une des plus belles soirées du genre, en même temps que l'une des plus instructives.

## Au Patinclair

Dimanche dernier, le 5 courant, nous avons encore assisté à une nouvelle victoire de notre club de hockey, le "Montmagny". Le "Columbia", le premier club avec lequel le club local avait eu à lutter et qui l'avait battu revenait une deuxième fois. La joute fut certainement la plus belle de la saison. Le jeu fut très rapide, de part et d'autre. La lutte fut surtout gentille, exempte de brutalité. Le "Columbia" a conservé ici la bonne réputation qu'il s'était faite lors de son premier voyage à Montmagny. Et quoique la joute se soit terminée par un score de 5 à 1 en faveur du club local, nous devons certainement quelques mots de félicitations au club visiteur, qui est certainement le meilleur club qui soit venu jouer à Montmagny, jusqu'ici. Les deux clubs nous ont donné une belle exhibition de hockey, dimanche dernier. Le spectacle était certainement plus beau que celui auquel nous avons assisté les deux dimanches précédents lors des deux rencontres du "Napoléon" et du "Montmagny".

Nous pouvons donc assurer au "Columbia" que la population de Montmagny sera heureuse de le recevoir une autre année.

### UN SPECTATEUR.

Madame Georges E. Fournier, est de retour des expositions de modes à Montréal et Québec.

### A Louer

Cinq bons logements pour ouvriers, ainsi qu'un magasin, à de bonnes conditions.

S'adresser à  
**D. O. COULOMBE**, Montmagny.

### A LOUER

Toute la partie sud de la bâtisse occupée au nord par le magasin de M. Charles Kleiner, rue du Dépôt. Je ferai les divisions au gré du locataire de manière à faire un vaste logement ou deux logements séparés au choix.

2m. THEOPHILE BEAUMONT.

A VENDRE OU A LOUER.—La propriété de M. Henry Clouston, rue Saint-Louis. Grand emplacement, avec maison spacieuse, cour, jardin, et bonne grange. L'on louera aussi à deux locataires.

Pour prix et conditions, s'adresser à  
**JOS. C. HEBERT**, notaire, Montmagny.

### A VENDRE

Engins et bouillottes à vapeur de toutes les forces, neufs et de second mains, et aussi toutes espèces de machineries pour moulin, à vendre à bon marché.

Il nous faut écouler notre stock promptement.

LA CIE DE MACHINERIES MERCIER, Lévis, P. Q.  
7 oct.—6 mois.

### A VENDRE

Un emplacement, rue du Dépôt, avec une bonne maison à deux étages et demi, et grange.

Aussi le bateau "Marie-Joseph," appartenant ci-devant à MM. Beaudoine et Casault.

Pour prix et conditions, s'adresser au propriétaire.  
M. Michel Bernier, Victoriaville, ou à M. Albert Gagné, avocat. 16-5f

## LA LEGISLATURE

### TRIBUNE DES JOURNALISTES

7 mars 1911.

La séance d'aujourd'hui a été employée complètement à la discussion d'un item du budget comprenant les impressions et la reliure de l'Assemblée Législative.

A 6 heures, la discussion a été ajournée sans qu'aucun item ne fut adopté.

C'est après avoir expédié les affaires de routine que la chambre a formé un comité des subsides. Un item de \$50,500 pour les impressions et reliure de l'Assemblée Législative fournit à l'honorable M. Prévost l'occasion de faire une sortie contre certains journaux malséants qui émergent au budget. Le député de Terrebonne a condamné l'habitude du gouvernement de combler de contrats les journaux chargés d'encenser les ministres et de couvrir de compliments les députés du pouvoir. Au nombre des principaux journaux objets des attaques de M. Prévost sont le "Soleil", la "Vieille", le "Courrier de St-Jean", et le "News" de St-Jean. M. Prévost désire savoir comment il en a coûté au gouvernement pour le "News" de St-Jean qui a encensé les ministres durant toute l'élection de St-Jean, et a fait tourner un vote anglais d'une couple de cents voix.

M. Cousineau demande aussi comment il se fait que le montant des impressions soit aussi augmenté. En 1897, il était beaucoup moins élevé que cela. Le député de Jacques-Cartier condamne aussi le gouvernement sur sa manière d'accorder

# LA BANQUE NATIONALE

**Capital: \$2,000,000.00**  
**Réserve: \$1,200,000.00**

DEPOT DE \$1.00 ou plus accepté; l'intérêt comptant du jour du dépôt.

CINQUANTE-DEUX BUREAUX distribués sur tous les points utiles de la province.

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, Rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la maille.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

**Souvenez-vous qu'un dollar épargné est un dollar gagné**

Les contrats d'impression et de tout autre cas où on aurait pu épargner plusieurs centaines de piastres sur des impressions.

M. Lavergne veut aussi avoir des explications sur les contrats du "Courrier de St-Jean" qui a imprimé pour \$2.50 des livres qui auraient pu coûter 35 cts. Le député de Montmagny dit que si on ne donne pas des explications suffisantes, l'item ne sera pas voté. Il faut absolument que la chambre sache comment l'argent a été dépensé. C'est un vol et un véritable scandale.

### AU CONSEIL LEGISLATIF

Le Conseil Législatif persiste dans les amendements qu'il a faits au bill de M. J. Charles Routhier qui demande d'être admis à la pratique de la médecine.

On voit que le Conseil a amendé ce bill en décrétant que M. Routhier sera admis à la pratique de la médecine sans examen.

L'Assemblée Législative exige que M. Routhier passe au préalable ses examens.

L'hon. Dr Lamont a proposé que le Conseil persistât dans ses amendements, et cette proposition forte-

ment secondée par l'hon. M. Chapais, a été acceptée. Tous deux ont établi que ce cas est absolument semblable à deux autres cas qui se sont déjà présentés devant la législature et qu'il n'est que juste de faire bénéficier des précédents établis.

L'hon. Dr Choquette prétend au contraire que, s'il y a eu des précédents, ce sont des erreurs qu'il ne faut pas répéter.

Par contre, le Conseil a consenti à accepter les amendements faits par l'Assemblée au bill de la "Saguenay Electric and Power Company". Cet amendement ne consiste qu'à remettre dans ce bill les clauses que le Conseil avait enlevées.

Le bill de la compagnie du chemin de fer Québec et Ile d'Orléans a été malheureusement combattu par l'hon. E.-B. Garneau qui a proposé de renvoyer la seconde lecture à six mois, c'est-à-dire la mort du bill.

L'hon. M. Chapais a vigoureusement défendu ce bill. Finalement, l'hon. M. Garneau a retiré sa motion et le bill ira devant le comité des chemins de fer du Conseil.

# ABONDON DES AFFAIRES

Ayant l'intention de discontinuer les affaires, je commencerai lundi une grande vente à sacrifice de tout le stock, consistant en

**Hardes Faites et Merceries pour Hommes**

Je vendrai aussi par lot aux marchands à tant dans la piastre.

Le ménage sera aussi vendu à vente privée. Il faut que MENAGE et STOCK soit vendu pour le 1er AVRIL.

# Mme Vve J. G. Fournier

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MONTMAGNY

**MODES**



**MODES**

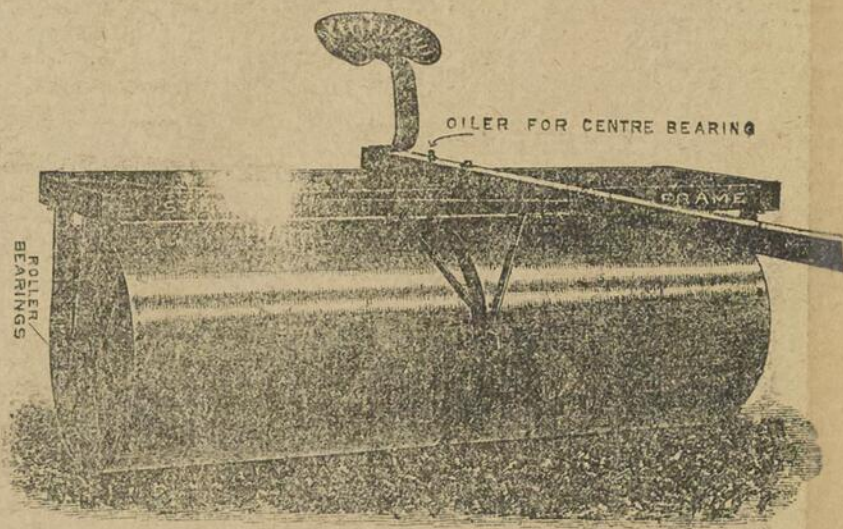
Enfin la saison rigoureuse achève, vous n'êtes pas sans avoir songé à renouveler vos toilettes et vous savez que vous serez réellement à la mode que lorsque vous aurez un beau chapeau. Pour arriver à votre but, vous vous rendrez au magasin de modes de Madame Adélaïde Fournier, vous y trouverez la marchandise de plus haute nouveauté et des derniers modèles. Je profite de l'occasion pour remercier les dames qui m'ont donné l'encouragement qu'elles m'ont donné jusqu'ici et je les invite à venir visiter notre exposition de modes, qui aura lieu le 13 de ce mois et les jours suivants.

Mademoiselle Schmouth est encore ma modiste et elle se charge de satisfaire les goûts les plus exigeants vu qu'elle a été visiter les grandes expositions de modes du Nouveau-Brunswick et de Québec.

**Madame Adélaïde Fournier**

CAP SAINT-IGNACE

# ROULEAUX EN ACIER



**Nous en Faisons Trois Sortes Différentes:**

Pour 1 cheval, deux sections, pesant 650 lbs.  
Pour 2 chevaux, deux sections, pesant 900 lbs.  
Pour 2 chevaux, trois sections, pesant 850 lbs.

Les rouleaux sont faits avec de l'acier, assez fort pour ne pas se déformer en passant sur les roches.

Les marbres ou coussinets sont à rouleaux "ROLLER BEARINGS".

Ecrivez pour avoir notre catalogue donnant une description complète.

**A. Belanger**  
MONTMAGNY, QUEBEC